

Association **Swissdec**
Rapport annuel
2014



Organisation	4
Comité	4
Commission technique	10
Présentation des comptes	17
Compte de résultats au 31.12.2014	18
Bilan au 31.12.2014	19
Budget et prévision 2015	20
Budget 2015 de l'Association Swissdec	21
Rapport de l'organe de révision	22
Protection des données	23
Conseil et certification 2014	25
Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2014	26
Répartiteur	27
Résultats d'exploitation 2014/2015 (état au 31.3.2015)	27
Marketing 2014/2015	28
Activités mises en œuvre et activités prévues	28
Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes	32
Entreprises sans comptabilité salariale < 10 personnes	32
Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	33
Destinataires de données salariales	33
Projets	34
Planification des projets	34
Norme suisse en matière de prestations (KLEE)	35
Projet Swissdec Authentification des entreprises	36
Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)	38
Calendrier	39
Organes	40
Organigramme (état au 1.3.2015)	40
Registre des membres (état au 1.3.2015)	41

Avant-propos du conseiller fédéral



Fin 2007, un grand pas en avant a été fait dans le domaine du traitement des données par les entreprises et les autorités. En instaurant la «norme suisse en matière de salaire», Swissdec a alors lancé la première procédure uniforme de déclaration électronique de données salariales. Cette solution dynamique et standardisée permet aux entreprises et aux administrations non seulement de réaliser des économies en termes de coûts et d'efforts, mais également de montrer l'exemple en adoptant un processus de gestion efficace et tourné vers l'avenir.

Aujourd'hui, plus de sept ans plus tard, ce projet visionnaire s'est mué en une norme adoptée dans tout le pays et profitant à d'innombrables entreprises. En effet, plus de 43 000 employés ont eu recours à la transmission électronique de données l'année passée. Près de trois millions de données personnelles ont été traitées en collaboration avec les caisses de compensation, les assurances, les administrations fiscales et l'Office fédéral de la statistique. En outre, le décompte de l'impôt à la source a connu des débuts très positifs en 2014, avec quelque 18 000 déclarations réparties sur l'ensemble des cantons. Désormais, les entrepreneurs peuvent également inscrire et désinscrire en milieu d'année leurs employés auprès des caisses de compensation AVS, et la dernière version de la norme Swissdec est encore plus rapide et conviviale.

La performance réalisée par Swissdec ne se limite pourtant pas à ces chiffres impressionnants: les normes élaborées et établies par l'association contribuent aussi à préparer l'économie suisse à son avenir. Un Etat fonctionnel et une société moderne ne peuvent coexister sans une bureaucratie efficace.

C'est précisément cette bureaucratie qui, décennie après décennie, a pesé d'un poids toujours plus important sur les entreprises et les administrations, multipliant les formulaires et transformant le traitement des données en un gigantesque amas de papier. Grâce à Swissdec, cette situation appartient au passé. L'échange entre les administrations et les entreprises ne consiste plus en une voie à sens unique, mais en un véritable dialogue. Les entreprises suisses économisent ainsi plusieurs centaines de millions de francs, et les caisses et administrations réduisent également leurs coûts. Cette évolution permet de sauvegarder des emplois et de créer des capacités supplémentaires pour l'innovation.

En tant qu'ancien entrepreneur, je parle en connaissance de cause lorsque je prône les solutions dynamiques et standardisées de Swissdec dans le domaine du traitement des données salariales. Le Conseil fédéral a d'ailleurs œuvré en ce sens dès janvier 2007 en adoptant une stratégie de cyberadministration (E-Government), dont la transmission électronique de données salariales était déjà une des priorités.

C'est donc pour moi une grande joie que de soutenir et d'aider Swissdec à poursuivre avec détermination le chemin parcouru depuis sept ans.

Pour Swissdec, 2014 a été une bonne année, et nous pouvons en être fiers! Je tiens à remercier toutes les parties prenantes pour leur travail et leur engagement, et je me réjouis de découvrir les nombreuses solutions novatrices que l'avenir nous réserve encore dans les domaines économiques et pratiques les plus divers.

A handwritten signature in black ink, which reads "Johann N. Schneider-Ammann". The signature is written in a cursive, slightly stylized font.

Johann N. Schneider-Ammann,
Conseiller fédéral

Organisation

Comité

Composition

Depuis l'assemblée 2013 de l'association, la composition du comité est la suivante:

- Ulrich Fricker, Suva, président de l'association
- Bruno Knüsel, Conférence suisse des impôts CSI, vice-président
- Andreas Zingg, Association Suisse d'Assurances ASA, trésorier
- Fabienne Götzing, Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, questions spécifiques
- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS, questions spécifiques

Les membres du comité sont élus pour un mandat de trois ans, de 2014 à 2016. Madame Fabienne Götzing s'est retirée à la fin de l'exercice sous revue; Monsieur Michel Rossier a été proposé lors de l'assemblée 2014 de l'association pour lui succéder jusqu'à la fin de la période. Swissdec remercie Madame Götzing du soutien qu'elle a apporté au comité et de la promotion de l'association, en particulier en Suisse romande.

Séances

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 25 juin 2014, le 16 septembre 2014, le 16 décembre 2014 et le 17 mars 2015.

Il a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données Swissdec), ad hoc

Les sujets suivants ont été traités:

- Finances et contrats
- Commission technique, y compris ses sections spécialisées, en particulier la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Etat et évolution de la norme suisse en matière de salaire (version 4.0)
- Projets relatifs à l'impôt à la source: norme suisse en matière de salaire (version 4.0) et norme suisse en matière de prestations (KLEE)
- Swisscom: sécurité et contrat
- Protection des données: objectifs, mesures et incidents

- Marketing: Forum Swissdec 2014 avec la participation de Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne, et d'autres invités, et présentation du prototype de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) ainsi que du film d'animation sur l'impôt à la source
- Vision 2020: développement de la vision future de Swissdec avec la norme suisse en matière de prestations (KLEE)

Lors de l'exercice 2014, le comité a constitué un comité de patronage présidé par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, et composé des membres suivants:

Hans Hess	Président de Swissmem
Markus Jordi	Responsable RH et membre de la direction du groupe CFF
Ruedi Noser	Conseiller national (PLR), président d'ICTswitzerland
Jean-François Rime	Conseiller national (UDC), président de l'Union suisse des arts et métiers
Susanne Ruoff	Directrice générale de La Poste Suisse
Urs Schäppi	CEO de Swisscom
Marcel Schwerzmann	Conseiller d'Etat du canton de Lucerne, président de la Conférence suisse sur l'informatique
Valentin Vogt	Président de l'Union patronale suisse

Le comité remercie les différents membres de leur volonté de soutenir l'Association Swissdec.

Le cercle des destinataires a pu être complété par une caisse de compensation et une caisse de compensation d'allocation familiale. Les transmissions au cours de l'exercice 2013/2014 ont progressé de 72 %. Il convient de continuer à intensifier ensemble les mesures de marketing. La collaboration avec l'association Fiduciaire Suisse (membre du comité consultatif de Swissdec) et avec WEKA se poursuit avec succès depuis 2011.

Une rencontre avec eAVS/AI a eu lieu le 13 janvier 2015. Elle avait pour objet la clarification des points suivants:

- Collaboration actuelle et à venir
 - Cryptage XML ELM (enregistrement)
 - Financement de Swissdec

«Le Conseil fédéral entend réduire la paperasserie au sein de nos entreprises.»

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral

- Déclaration de protection des données et aspects opérationnels concernant la gestion des mises en production du répartiteur et le signalement des perturbations.

Il importe d'améliorer la communication entre les deux associations Swissdec et eAVS/AI de façon à ce que les informations parviennent plus rapidement à tous les membres (caisses de compensation) et à ce qu'une consultation puisse avoir lieu au sein d'eAVS/AI lors de prises de décisions majeures. Cela permettra à eAVS/AI de s'investir activement auprès de Swissdec, garantissant ainsi le succès de l'échange électronique des données pour les membres des associations.

La stabilité technique du répartiteur a pu être maintenue grâce à un renforcement de la collaboration avec Swisscom. Le nombre de personnes dont les données peuvent être transmises est passé à 30 000 sans encombre et aucune faille de sécurité n'a été constatée au cours de l'exercice. L'assistance a été sollicitée de manière plus soutenue cette année, de nombreuses entreprises ayant adopté la transmission via ELM. Pour beaucoup d'entreprises, cette dernière fait désormais partie de la routine. Le nouveau mode de diffusion et le manque d'expérience lors de l'utilisation du nouveau canal innovant de transmission des données salariales exigent de prendre des mesures pour aider les clients et les utilisateurs à surmonter leurs appréhensions.

Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique et de la sécurité constitue un objectif prioritaire. De même, il importe de continuer à augmenter le nombre et à étendre le champ des destinataires, et de renforcer les activités de marketing conformément au concept. Les investissements en marketing sont inscrits au budget 2015. Aucun budget n'étant disponible pour des campagnes d'envergure, Swissdec est tributaire du soutien de tous ses partenaires, ce qui traduit d'ailleurs l'attente du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. C'est pour cette raison que l'association prévoit de lancer une campagne Swissdec sur mesure en 2016. La coopération concernant la publicité et les mesures s'y rapportant (par ex. pas d'envoi de formulaires, positionnement de solutions Web, assistance aux entreprises) doit être accrue à l'avenir dans l'intérêt des objectifs communs. Une enquête menée auprès de grandes entreprises a en effet montré que, si 90 % d'entre elles identifient bien Swissdec en tant que société et certifica-

tion, leurs connaissances concernant les fonctionnalités du logiciel et la charge de travail qui y est liée sont des plus floues. Il convient donc de combler ces lacunes de manière constante en recourant à des moyens d'information ciblés tels que des dépliants sur les fonctionnalités d'ELM, des listes de contrôle, un calculateur d'avantages ainsi que des vidéos.

Certification (recertification)

La certification Swissdec 4.0 s'est largement diffusée: au cours de l'exercice, plus de 30 comptabilités salariales l'ont obtenue. La version 4.0 revêt une grande importance pour l'association, la norme suisse en matière de salaire (ELM) étant désormais complète pour l'ensemble des destinataires finaux, et les processus (entrées/mutations/sorties (EMA), gestion des processus, etc.) bien supportés. Il a été décidé de renoncer à une participation financière. La version 4.0 intégrant l'impôt à la source doit être diffusée au plus vite.

Règlement d'organisation

Il n'y a pas eu de modification des règlements d'organisation durant l'exercice 2014. Le comité de patronage a été ajouté à l'organigramme.

Contrats

Les contrats suivants ont été conclus entre l'association et les différents partenaires:

SECO: diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM)

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a libéré de nouveaux moyens pour promouvoir la diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le contrat entre l'Association Swissdec et le SECO a été signé le 20 décembre 2014. Outre ce soutien financier, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann poursuit ses activités de parrain et d'ambassadeur de l'association.

Suva: norme suisse en matière de prestations (KLEE)

La phase de conception finale incluant le prototype actualisé, les détails relatifs au concept et l'ébauche d'une directive a pu être achevée au 31 décembre 2013,

le comité de pilotage du projet ayant approuvé cette première version le 17 janvier 2014. Celui-ci, épaulé par la section Prestations, a pu mettre en route les préparatifs en vue de la phase pilote. Pour des raisons techniques et d'organisation, cette dernière ne pourra toutefois pas débiter avant le milieu de l'année 2015. Une convention d'affiliation sera établie et signée avec les assureurs concernés dans le courant de l'exercice suivant. Les coûts liés à la phase pilote du projet ont été budgétisés à CHF 750 000. Quant aux coûts globaux, ils s'élèveront à CHF 2 500 000. La participation de BBT, de Soreco et d'Adcubum constitue un facteur de succès décisif pour le développement coordonné, en particulier celui des interfaces pour les clients comme pour les assureurs.

Label de protection des données SQS

L'objectif consistant à conserver le label de protection des données SQS a été atteint. Dans le cadre de l'audit de recertification des 26 mai et 30 juillet 2014, la SQS n'a relevé aucun écart, significatif ou non, raison pour laquelle le certificat est validé sans autre condition.

Des audits internes doivent être organisés et menés chaque année par un membre de l'association ou par un partenaire. L'audit interne de l'exercice 2013 a été réalisé en avril 2014 par Zurich Assurance et clôturé le 12 mai 2014. Le contrôle a porté sur les aspects juridiques du système de gestion de la protection des données. En novembre 2014, la société SEC Consult (Suisse) SA a procédé au contrôle de la sécurité swissdec.ch – Swisscom. Ont principalement été contrôlés les services Web disponibles sur distributor.swissdec.ch. Le rapport, daté du 14 novembre 2014, ne mentionne aucun point faible significatif pour la période observée. Les mesures nécessaires et les recommandations tirées des deux audits internes ainsi que de l'audit de recertification du 31 juillet 2014 ont été discutées et adoptées parallèlement aux objectifs 2015 lors des séances du comité des 25 juin et 16 décembre 2014, ainsi qu'au cours de la séance de la commission technique du 21 octobre 2014. Le prochain audit de maintien aura lieu le 26 juin 2015. Quant au prochain audit interne, il portera sur le système de gestion de la protection des données (SGPD).

Centre opérationnel

Les personnes suivantes travaillent à temps partiel au sein du centre opérationnel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (responsable communication et marketing, suppléante du directeur)
- Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Esther Disch (responsable de la norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Alain Hugo (norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Ilenia Imbroinise (administration)
- Anton Böhm, itServe AG, Berne (assistance technique)
- Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug (assistance juridique)
- Daniel Blumer, WEKA Business Media AG, Zurich (marketing)
- Daniela Hess, digital emotions Sàrl (marketing)

Activités

- Préparer les quatre séances du comité et les deux séances de la commission technique et des sections, et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci
- Préparer la comptabilité et les comptes annuels et fournir l'assistance nécessaire
- Organiser deux séances de planification et les séances mensuelles de coordination entre le centre opérationnel et le service spécialisé
- Service spécialisé: organiser des rencontres périodiques avec les coachs (séances mensuelles) et les experts (deux journées ERFA, l'une en français et un atelier en italien) pour l'échange de connaissances; planification et perfectionnement dans le cadre du processus de conseil en matière de programmes de comptabilité salariale (service spécialisé Swissdec); développement du processus de certification intitulé «Guide pour la certification Swissdec»; élaboration de listes de contrôle pour le conseil clientèle; organisation de 22 certifications pour l'année 2014
- Préparer l'audit interne réalisé par Zurich Assurance du 28 janvier au 24 avril 2014 et clôturé le 12 mai 2014, et lui prêter l'assistance nécessaire. Les objectifs, les mesures nécessaires et les recommandations découlant de l'audit interne et de l'audit de recertification ont été préparés en vue des séances du comité du 25 juin 2014 et du 16 décembre 2014, ainsi que de celle de la commission technique du 21 octobre 2014
- Préparer les réunions de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale des 15 avril 2014, 26 août 2014, 18 novembre 2014 et 24 février 2015, et fournir l'assistance nécessaire lors de leur déroulement
- Collaboration avec Fiduciaire Suisse: rédiger des articles, présenter le nouvel interlocuteur Orlando Meyer et participer à la séance du comité central du 19 septembre 2014 à Bienne
- Ernst Stalder et Enrico Roncaglioni: intervenants aux ateliers d'E-Government, au colloque personnelSCHWEIZ du 28 octobre 2014, à la manifestation de la Conférence latine et d'InfoRom du 31 octobre 2014, au congrès AVS/Suva de novembre 2014 réunissant plus de 200 réviseurs (six présentations Swissdec sur la norme suisse en matière de salaire adoptée par Abacus et WinBiz) et à la séance d'information SVA/Suva St. Gallen du 9 janvier 2015
- Fournir l'assistance nécessaire lors de l'audit de recertification SQS du 26 mai 2014 au 30 juillet 2014 en vue de l'obtention du label de protection des données GoodPriv@cy/OCPD
- Préparer et organiser le Forum Swissdec des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 21 mai 2014 à Berne et, notamment, la visite de Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne
- Préparer le Forum Swissdec du 20 mai 2015
- Organiser et fournir l'assistance nécessaire lors des manifestations des sections suivantes: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, assurances, E-Government Suisse, ffo-Meeting E-Government Suisse; préparer des success stories, documentations, brochures et dépliants, et gérer le site Internet de Swissdec
- Poursuivre la migration du système de gestion de la protection des données (SGPD) vers IQSoft et la rédaction du manuel SGPD
- Impôt à la source: participer à la mise en œuvre, à l'exploitation, à l'assistance et au marketing
- Norme suisse en matière de prestations (KLEE): participer à la planification du projet, collaborer au marketing du projet; réaliser les présentations auprès des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale; fournir l'assistance nécessaire dans le cadre du projet et participer à trois séances du comité de pilotage; préparer la planification du projet pour la phase pilote; collaborer à l'établissement des conventions de raccordement pour les assureurs concernés, préparer la pré-

sensation (ébauche) et réaliser une vidéo pour le Forum Swissdec du 21 mai 2014

- Actualiser le dossier Swissdec et les listes de contrôle pour le conseil aux entreprises
- Discuter d'une assistance en matière de support avec les représentants des entreprises et les sociétés fiduciaires et la mettre en œuvre
- Actualiser l'ensemble des dépliants Swissdec en utilisant une mise en page unique; ceux-ci sont disponibles pour tous les partenaires depuis la mi-novembre 2014.

Activités de support jusqu'à fin novembre 2015

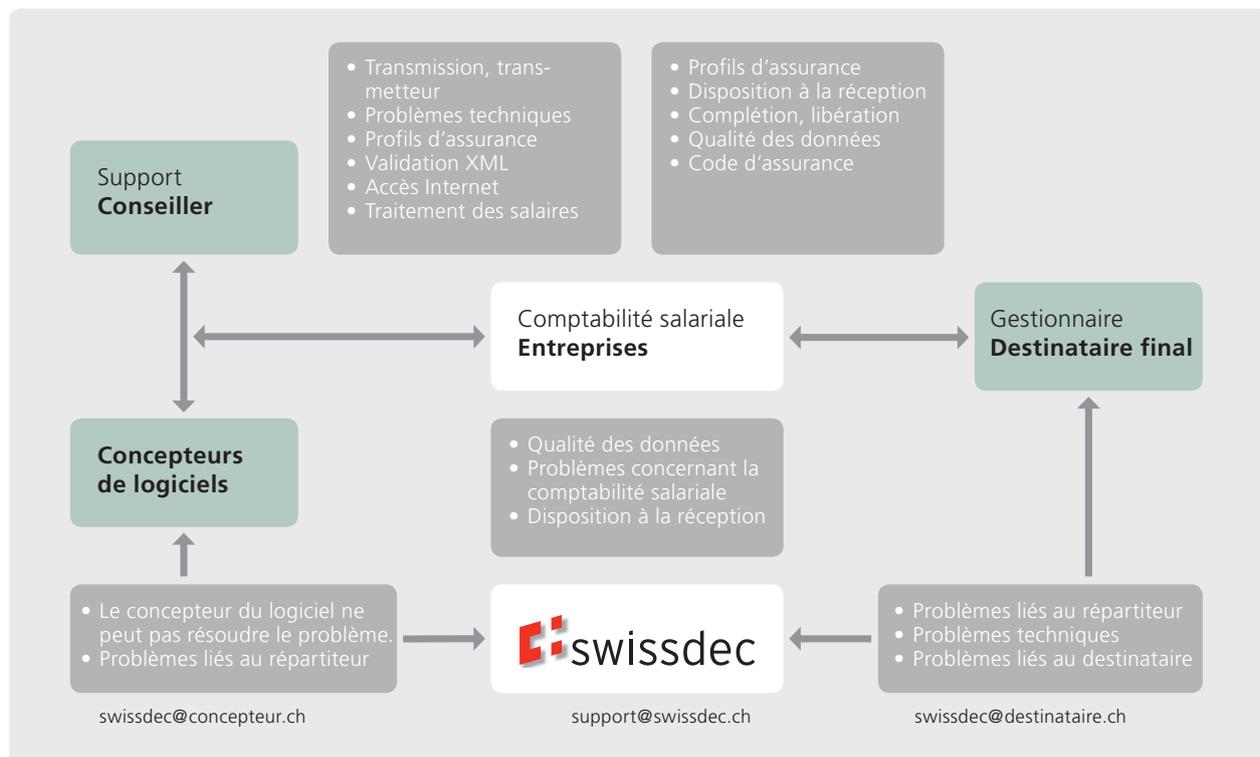
- Publication des «Instructions utilisateurs pour la transmission des données salariales» actualisées et mise en ligne de nouvelles vidéos
- Mise à disposition du nouveau showcase avec l'impôt à la source et l'EMA (entrées/mutations/sorties) de l'AVS
- Publication des adresses des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale mises à jour

- Publication des adresses des destinataires finaux partenaires mises à jour
- Mise à disposition du dossier Swissdec actualisé et complété (impôt à la source)
- Publication des informations liées au répartiteur: contrôle de connexion («customer ping») toutes les 10 minutes

Certification (recertification)

- Le centre opérationnel a mené des entretiens fructueux avec un certain nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en vue de la recertification de la version 4.0. Celle-ci suscite un intérêt majeur. Les concepteurs qui s'associent activement au processus de certification et aux transmissions seront désormais pris en considération de façon privilégiée.
- Le lancement de la version 4.0 met fin aux versions précédentes, comme la version 2.1, qui n'était plus valable que jusqu'au 1er décembre 2013. La version 2.2 expirera dans environ deux ans. L'OFS cesse de l'utiliser dès cette année. La validité des différentes versions est publiée sur www.swissdec.ch.

Organisation du support



«Efficacité, qualité et sécurité sont les principaux facteurs de réussite de Swissdec.»

Ulrich Fricker, président de la Direction de la Suva

Swisscom

- Organisation de séances mensuelles de coordination
- Swisscom a amélioré les mesures relatives aux SLA et à la sécurité à l'aide de rapports sur les attaques, les informations de sécurité et la disponibilité. Le répartiteur Swissdec fonctionne avec du matériel informatique propre à Swissdec réparti sur deux centres de calcul.
- La production à l'aide du matériel informatique, du pare-feu «Layer 7.0» et de l'application du répartiteur Swissdec 4.0 est stable et fait l'objet d'une surveillance supplémentaire de la part d'itServe.
- Compte tenu de l'intégration de l'impôt à la source et de l'EMA AVS, le processus de déclaration et de mutation a lieu tous les mois. Autrement dit, la disponibilité doit être élevée toute l'année.
- Réalisation par un prestataire tiers de tests de pénétration annuels: sur la base des résultats obtenus, le niveau de protection de la plateforme Swissdec contre les attaques extérieures a été jugé bon; aucun point faible significatif n'a été constaté.

Support

Les entreprises s'adressent souvent à Swissdec en vue d'une assistance. En cas de problèmes liés à la comptabilité salariale, Swissdec ne peut toutefois apporter qu'une aide limitée. Le support doit être fourni aux clients par les concepteurs des logiciels de comptabilité salariale.

Le support de Swissdec concerne principalement la transmission des données salariales via le répartiteur, ainsi que les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires finaux confrontés à des problèmes techniques. Le recours au support a été plus important pour la déclaration 2014 du fait des nouvelles possibilités offertes par l'intégration de fonctions de soutien des processus, de l'EMA AVS et de l'impôt à la source.

Le concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» sera mis en œuvre au cours de l'exercice 2015 pour le flux d'informations en cas de perturbations ou de changement de version.

Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler, le 21 octobre 2014 et le 24 mars 2015.

Informations émanant de la commission technique

- Le concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» a été définitivement adopté à l'occasion de la séance de la commission technique du 21 octobre 2014. Les observations reçues ont été compilées dans une annexe intitulée «Exigences supplémentaires» et faisant partie intégrante du concept. Ces remarques et autres requêtes doivent être analysées et traitées dans le cadre du travail des sections. Les exigences de base seront mises en œuvre en 2015 dans le cadre du budget ordinaire. Les autres doivent faire l'objet d'une requête de la part des sections.
- Sur la base des expériences faites en matière de pénétration du marché, Swissdec a mis sur pied un partenariat stratégique avec WEKA.
- Concernant la communication et les contacts entre les entreprises, les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires finaux, Swissdec dispose d'une adresse de contact (e-mail). En outre, la liste des destinataires de données salariales mise à jour en permanence est disponible sur www.swissdec.ch.
- Le projet concernant l'impôt à la source a pu être mis en œuvre au 1er janvier 2014, les 26 cantons ayant été prêts à recevoir les données fin décembre 2013 comme prévu. Fin mars, une fois la phase de documentation achevée, le projet a été clôturé formellement et son organisation dissoute. Les questions spécifiques et techniques sont depuis coordonnées par la section Impôts.
- Le projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) a été présenté lors du Forum Swissdec avec un prototype plus élaboré. Le prototype et la présentation ont convaincu. Le concept détaillé ainsi que les directives qui l'accompagnaient ont fait l'objet d'une version provisoire remaniée et ont été validés en vue de la phase pilote. Le processus cible, les données correspondantes, les messages d'état et les possibilités de communication, seront testés avec des données productives durant la phase pilote prévue pour la deuxième moitié de l'année 2015. La nouvelle norme englobe non seulement les processus d'affaire accident et maladie, mais également d'autres prestations tels que l'assurance-maternité ou l'assurance pour perte de gain (APG). La version définitive de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) est prévue pour l'été 2016.

- eAVS/AI: l'entrée et la sortie ont été intégrées à la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) et mises en œuvre en collaboration avec IGAKIS
- La Suva a présenté à la commission technique diverses mesures dans le domaine du marketing
- Swissdec coordonne la collaboration avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en assistant aux quatre séances trimestrielles des sections

Swissdec a reçu un plus grand nombre de demandes de la part de grandes entreprises et de groupes de sociétés (20 000 à 60 000 salariés), comme les CFF, qui comptent 55 000 salariés, et La Poste Suisse. Les solutions ERP mises en œuvre dans ce type d'entreprises renferment souvent des composants individuels. Les clients ELM potentiels disposant d'un logiciel SAP ou autre, notamment les grandes entreprises, bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement personnalisés par le service spécialisé Swissdec. La coordination est assurée par Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé. Durant l'exercice 2014, de nouveaux clients ELM ont été acquis, dont certaines grandes entreprises. La plus grande transmission a concerné une entreprise de 30 000 salariés.

Adressage

Un adressage correct de la déclaration s'avère de plus en plus difficile compte tenu des éléments suivants:

- Nombre de destinataires finaux (déjà 167 institutions raccordées et 199 raccordements au répartiteur en 2014)

Documents d'aide sur

<http://www.swissdec.ch/fr/lohndatenempfaenger.htm>:

- Listes aux formats PDF et Excel

Développement d'outils

L'Association Swissdec n'est pas un prestataire de services. Elle conseille et assiste les concepteurs de logiciels, et procède à la certification des comptabilités salariales. En outre, Swissdec propose une plateforme d'information à toutes les entreprises partenaires, aux assurances, aux autorités et aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. L'outil ViewGen, destiné à l'élaboration de rapports et de certificats de salaire à partir du schéma XML ELM, constitue une exception. Celui-ci a été adapté pour la version 4.0. En raison de différentes intégrations ERP et de la stratégie de Swissdec, nous avons confié l'élaboration d'un transmetteur à des entreprises spécialisées en matière de logiciels.

«Avec Swissdec, la transmission des données salariales s'effectue de manière sûre et efficace.»

Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Protection des données au sein de la commission technique

La commission technique:

- s'assure que les bases légales sont vérifiées tous les ans,
- organise les audits internes annuels,
- organise des formations sur la protection des données durant ses séances.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Protection des données: objectifs avril 2014–mars 2015
- Protection des données: objectifs avril 2015–mars 2016
- Demandes des destinataires de données
- Incidents concernant la protection des données et mesures en résultant
- Audits internes planifiés et menés
- Manuel sur le système de gestion de la protection des données (SGPD)
- Outil du PFPDT pour évaluer les risques liés à la protection des données

Versions

Remplacement de la version 2.2

Une période de transition est nécessaire dans le cadre du changement de version. Celle-ci devrait durer un an. Selon les statistiques, 50 % des utilisateurs emploient encore la version 2.2.

Lorsque l'échéance aura été définie, les utilisateurs devront en être immédiatement informés. L'Association Swissdec apporte son soutien aux destinataires de données salariales et aux concepteurs de logiciels en termes de coordination de l'information.

Prochaines activités

- Version 4.0 intégrant l'impôt à la source: analyser les expériences tirées de la mise en œuvre de la nouvelle norme
- Norme suisse en matière de prestations (KLEE): accompagner l'essai pilote
- Poursuivre la formation sur la protection des données lors des séances de la commission technique
- Organiser et mettre sur pied la conférence des sections le 10 septembre 2015 à Lucerne
- Organiser les séances de la commission technique du 20 octobre 2015 et du 24 mars 2016 à Lucerne

Événement réunissant toutes les sections: conférence des sections

La conférence des sections s'est tenue pour la cinquième fois le 8 septembre 2014. Elle a réuni les représentants spécialisés des sections de Swissdec.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Activités de la commission spécialisée
- Planification de la mise à jour
- Information sur l'état de la version 4.0
- eProfil d'assurance
- Authentification
- Etat d'avancement des projets «Impôt à la source» et «Norme suisse en matière de prestations (KLEE)»
- Les détails concernant la version 4.0 ont été discutés avec chacune des sections. Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé Swissdec, a abordé les sujets suivants:
 - Situation: OFS
 - Situation: certificat de salaire
- Recommandations tirées de l'audit de recertification SQS GoodPriv@cy/OCPD

Version principale	Statut	AVS, CAF	LAA, LAAC, IJM	LPP	Certificat de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	Valable à compter du
4.0	Version finale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	21.5.2013				
3.0	Version finale	<input checked="" type="checkbox"/>		18.12.2009				
2.2	Version finale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		1.10.2006
2.1	Deprecated 2012 Deleted 2013	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		1.12.2005

- Contrôle annuel obligatoire des lois et ordonnances
- Dépliant commun pour l'invitation à la déclaration par voie électronique

D'autres informations ont été transmises concernant les sujets suivants:

Activités de la commission spécialisée

Christoph Rothenbühler et Ernst Stalder ont expliqué les tâches et les attentes des sections, qui sont essentielles pour la planification globale et la pérennité des processus qui en découlent. Ils souhaitent que les séances des sections restent fréquentes (au moins deux fois par an) et que le reporting auprès de la commission technique se poursuive. L'organisation actuelle de l'Association Swissdec ainsi que ses règlements ont été qualifiés d'appropriés. Aucun changement n'a donc été suggéré.

Mise à jour Swissdec: version 4.0 et projet KLEE

Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé Swissdec, a communiqué des informations sur l'état de la version 4.0 et sur le projet KLEE.

Concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur»

Anton Böhm, responsable de l'assistance technique, a communiqué des informations sur l'état d'avancement de la consultation. Les propositions de changement et les feedback ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion. Anton Böhm a élaboré une version définitive du concept. Le début de la mise en œuvre est prévu pour le courant de l'année 2015.

Réception par les destinataires finaux: test / instruments / monitoring – collationnement vs test – état d'avancement du raccordement à la version 4.0

Selon Ernst Stalder, il est impératif d'adapter la procédure de réception. En effet, l'audit interne réalisé par Zurich Assurance a mis en évidence certains points susceptibles d'être améliorés: un procès-verbal de réception signé ainsi qu'une acceptation des CG et une déclaration de protection des données sont nécessaires pour chaque domaine à raccorder. Lors de l'audit de recertification réalisé par la SQS, ces améliorations ont été jugées positives et leur réalisation a été demandée.

Section AVS/CAF

- Le 22 mai 2014, Swissdec a présenté à la section le concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur» en vue d'une consultation. La section a formulé des propositions de changement et des requêtes à l'attention des autres sections et de la commission technique. Il a été relevé que les concepts définitifs devaient servir de base au concept «Processus de test Swissdec», qui doit encore être élaboré.
- Le 10 juin 2014 a eu lieu un entretien entre des représentants de Swissdec et les responsables techniques des caisses de compensation de la section concernant les activités multiples. Enrico Roncaglioni a intégré les résultats de cet entretien à la documentation relative à la norme suisse en matière de salaire (ELM), mais ceux-ci n'ont aucune conséquence sur la version 4.0 de la norme ELM.
- Après une première transmission (pilote) réussie d'annonces EMA à une caisse du groupement IGAKIS à la mi-août 2014, l'interface EMA a pu être généralisée à l'ensemble des utilisateurs d'IGAKIS dès le mois d'octobre.
- Les autres utilisateurs du réseau partenaire IGAKIS (AK Baumeister, Pools IGS et INSITE) sont prêts à recevoir les données EMA depuis le 1^{er} janvier 2015.

Section Assurances

- Dans le cadre de ses travaux, la section a déterminé les points communs existants et identifié les changements et adaptations qui pourraient optimiser l'application. D'un point de vue technique, il est indéniable que l'objectif est d'obtenir une solution électronique et une application en ligne.
- Les destinataires doivent encourager les transmissions de données par voie électronique et proposer à leurs clients un accès facilité à ce service.
- S'il est techniquement possible que l'expéditeur libère les données en vue de leur traitement spécifique (dans la mesure des besoins et des souhaits), un traitement direct en une seule étape sera prévu.

Section Statistique (OFS)

- La demande de modifications à apporter à la version 4.0 a été déposée le 20 décembre 2011 et les données destinées à la version 4.0 ont été analysées et mises à disposition dans une version 4.0 provisoire au 31 décembre 2012. Les travaux préliminaires à la version 4.0 sont achevés. Une présentation des différences entre la version 4.0 d'ELM et le formulaire ESS a été effectuée le 18 novembre 2014. Une liste dressée par l'OFS et recensant les variables détaillées accompagnées d'explications a été mise à la disposition des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Les données XML correspondent désormais à la version formulaire de l'enquête suisse sur la structure des salaires 2012. C'était là une requête importante des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- L'OFS a pris le parti de ne plus utiliser la version 2.2. Il a communiqué cette décision le 8 septembre 2014 à l'occasion de la conférence des sections.
- Une solution provisoire a été convenue avec l'OFS pour la version 3.0. Les informations correspondantes ont été communiquées à tous les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- L'évaluation de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) pour les entreprises, qui sert à contrôler les données préparées et s'avère utile en cas de support, est désormais disponible dans l'application de l'OFS lors de la libération des données.
- Les entreprises et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale souhaitent une consolidation des autres statistiques sur les entreprises (STATEM, Profiling). Cette requête de la part des concepteurs de lo-

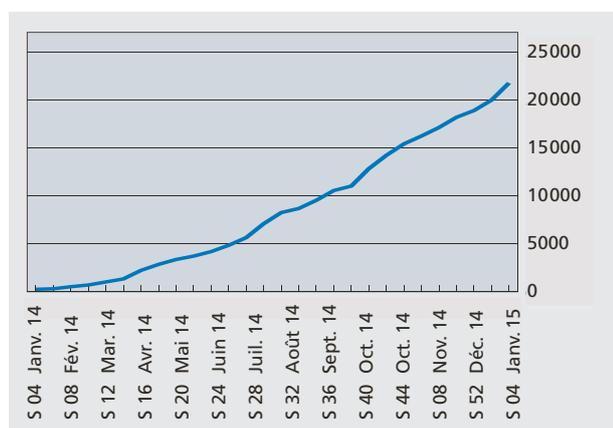
giciels de comptabilité salariale a été entendue par le SECO. Elle fait actuellement l'objet d'une discussion avec les représentants de l'OFS pour déterminer comment intégrer ces statistiques dans la norme suisse en matière de salaire (ELM). L'OFS a fait savoir que cette tâche serait abordée à plus long terme.

- Les résultats du projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) pourraient présenter un intérêt dans le domaine statistique (indice des salaires).

Section Impôts (certificats de salaire, impôt à la source)

- La section Impôts coordonne et commande le système de déclaration électronique des salaires (ELM) pour les certificats de salaire (ELM-CS) et l'impôt à la source (ELM-IS). Elle se compose de représentants des administrations fiscales cantonales et de Swissdec ainsi que des responsables des groupes de travail de la CSI relatifs aux certificats de salaire, à l'impôt à la source et au projet «CH-Meldewesen» (procédure d'annonce CH). La direction opérationnelle est soutenue par le AWK Group.
- L'année 2013 a été fortement marquée par le projet ELM-IS, la transmission électronique directe des décomptes d'impôt à la source aux administrations fiscales cantonales à partir de la comptabilité salariale de l'employeur via la plateforme Swissdec. ELM-IS a pu être lancé au 1^{er} janvier 2014, les 26 cantons ayant été prêts à recevoir les données fin décembre 2013 comme prévu. Fin mars, une fois la phase de documentation achevée, le projet a été clôturé formellement et son organisation dissoute. Les questions spé-

Nombre de déclarations d'impôt à la source



Nombre de personnes imposées à la source



cifiques et techniques, qui se posent inévitablement après un tel lancement, sont coordonnées par la section Impôts. Il est très réjouissant de constater que l'exploitation se déroule de manière tout à fait stable depuis le début et que la quasi-totalité des administrations fiscales cantonales sont parfaitement prêtes à recevoir les données. Swissdec s'emploie activement à certifier les solutions ERP, si bien que fin 2014, 22 concepteurs pouvaient déjà transmettre des données ELM-IS via leur logiciel. D'autres concepteurs importants suivront. Cela étant, le nombre de décomptes transmis est également en constante augmentation (voir graphique ci-dessus).

- Nos deux solutions pour les certificats de salaire – ELM-CS pour la transmission directement depuis la comptabilité salariale via la plateforme Swissdec, et le certificat de salaire électronique avec son logiciel à télécharger pour pouvoir remplir et imprimer des certificats – sont très fiables. Au cours de l'exercice 2014,

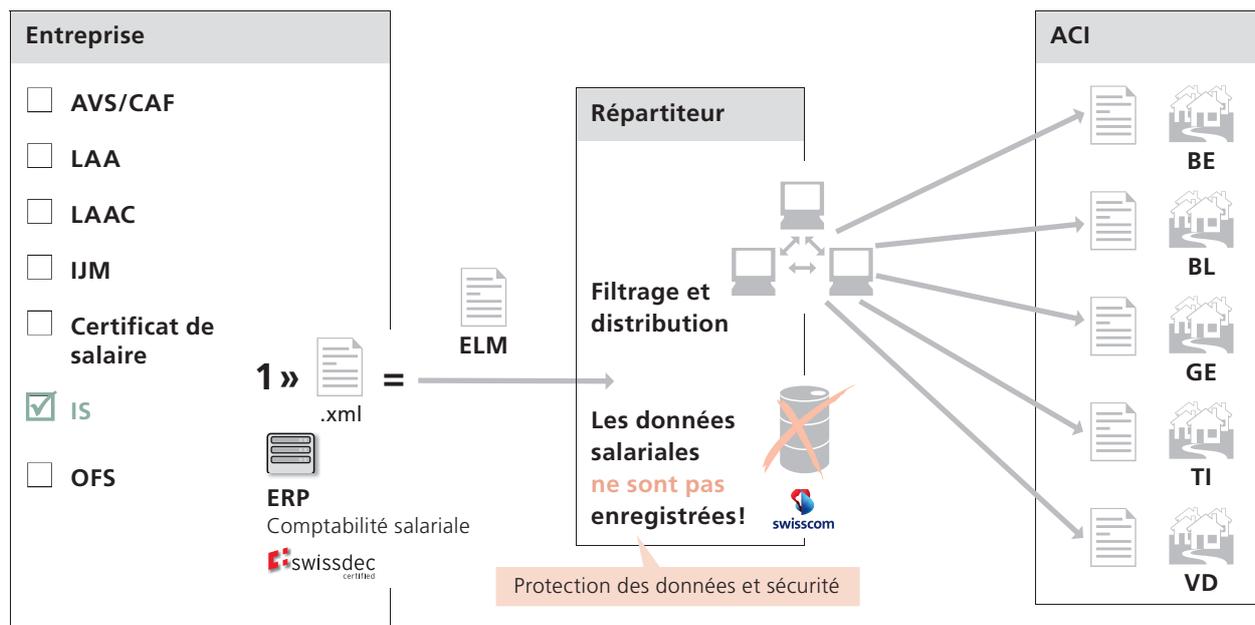
340 000 certificats de salaire ont été transmis via ELM-CS, et le certificat de salaire électronique a quant à lui été téléchargé 75 000 fois depuis le site Internet de l'AFC. En 2015, l'utilisation d'ELM-IS sera encore étendue. Depuis janvier 2015, le raccordement de tiers fait l'objet d'une analyse et, au premier trimestre 2015, des cantons pilotes ont expérimenté une procédure consistant à transmettre au logiciel de chaque employeur les corrections IS par voie électronique via ELM-IS.

Section LPP

- En vue d'une meilleure pénétration du marché par la solution LPP (mutations EMA, raccordement d'assureurs-vie et de caisses de pension supplémentaires au répartiteur), une exploitation pilote avec un concepteur de logiciels de comptabilité salariale a été prévue pour 2014. Une solution standardisée présente de grands avantages pour les entreprises et les assureurs.

Décompte mensuel de l'IS

Distribution des données relatives à l'impôt à la source à tous les cantons à compter du 1^{er} janvier 2014



«Avec Swissdec, le certificat de salaire devient un sous-produit généré automatiquement.»

Bruno Knüsel, intendant des impôts du canton de Berne

De plus en plus de programmes de comptabilité salariale font l'objet d'une certification pour la version 3.0 (26) ou 4.0 (22) et sont donc à même de livrer et de recevoir des données LPP. En revanche, seuls deux assureurs sont prêts à recevoir les données.

- L'acquisition d'assureurs et de caisses de pension supplémentaires devrait être renforcée afin de favoriser la pénétration de la norme suisse en matière de salaire (ELM) sur le marché. C'est là une autre mission du SECO.
- Autres partenaires LPP: des contacts ont été noués avec des caisses de pension et les concepteurs partenaires intéressés par la solution LPP de Swissdec. L'association examine avec eux dans quelle mesure la solution actuelle se prête aux besoins des caisses de pension.
- Le problème tient à la constitution d'un nouveau groupe LPP désireux de s'associer à Swissdec sur le plan financier.

Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale s'est réunie à quatre reprises: le 14 avril 2014, le 26 août 2014, le 18 novembre 2014 et le 24 février 2015. Celles-ci étaient présidées par Fritz Meyer-Brauns (Oracle), avec l'appui d'Ernst Stalder (directeur de Swissdec) et de Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique).

La section a accueilli les invités suivants:

- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS
- Elisabetta Capezzali, Office fédéral de la statistique OFS
- Rafael Azzati, Intermission Management Consulting GmbH
- Désirée Hilscher, Intermission Management Consulting GmbH

L'échange d'informations au sein de la section est réglé comme suit:

- Section: organe de communication et de représentation des intérêts
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: newsletter pour la communication
- Reporting: documentation d'information périodique destinée à Swissdec

Le développement et l'introduction de la version 4.0 (avec impôt à la source, statistiques de l'OFS, certificat de

salaire, EMA AVS et optimisation des processus et du workflow) ont constitué des thèmes importants. Nous avons pu constater à quel point la section jouait un rôle capital dans le développement de la norme. La version 4.0 finale a été publiée le 14 mai 2013. A partir de cette date, les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale intéressés ont pu commencer à la mettre en œuvre et à obtenir une nouvelle certification. Fin 2014, 22 systèmes de comptabilité salariale avaient été certifiés et une quarantaine étaient encore en cours de certification.

La présentation d'un prototype de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) a représenté une étape décisive. Par ailleurs, des informations concernant la planification et la possibilité d'une participation à l'essai pilote en 2014 et en 2015 ont été communiquées.

Participation aux frais de certification des produits de la part des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: Les prestations de conseil actuellement proposées à titre gracieux aux concepteurs de logiciels sont précieuses et accroissent nettement la qualité des programmes de comptabilité salariale certifiés.

La disparition de ces prestations gratuites est préoccupante. En effet, elle représente un risque considérable pour la poursuite de la diffusion de Swissdec:

- Les concepteurs de logiciels estiment à cinq mois de travail (800 heures) et jusqu'à 500 000 francs l'investissement nécessaire à l'élaboration de chaque mise à jour de Swissdec. Pour environ 80 concepteurs de logiciels certifiés, le montant de l'investissement est donc compris entre 7 millions et 35 millions de francs
- Aujourd'hui, la plupart des concepteurs font l'objet d'une certification. Les versions 3.0 et 4.0 ont connu env. 80 mises à jour. Ce chiffre ne peut cependant pas servir d'argument de vente principal pour le marketing
- L'élaboration des mises à jour représente un investissement important pour les concepteurs de logiciels et s'effectue sur une base volontaire
- En plus de créer de nouvelles versions, les concepteurs doivent également entretenir les anciennes
- La transmission électronique via Swissdec n'est pas obligatoire pour les entreprises, qui n'exercent aucune pression sur les concepteurs de logiciels
- De nombreux destinataires finaux ne sont pas prêts à recevoir les données, et ceux qui le sont n'exercent aucune pression sur leurs clients en matière de transmission électronique.

Cryptage des données

La version 4.0 implique un cryptage obligatoire des données, ce qui signifie notamment:

- La structure de données ELM est protégée. Elle ne peut être utilisée pour la transmission de données hors du répartiteur Swissdec
- Les systèmes ERP devraient classer les fichiers XML non cryptés en tant que documents d'archive uniquement
- Consultation relative au concept «Gestion et exploitation des mises en production du répartiteur»
- Courrier des concepteurs de logiciels au canton de Vaud: les concepteurs de logiciels cautionnent un courrier adressé à l'administration fiscale du canton de Vaud, avec la recommandation expresse de ne pas mettre fin à l'utilisation de la solution actuelle fin 2014.
- Le support utilisateurs dans le cadre de l'exploitation productive doit être réexaminé et amélioré
- AVS et activités multiples: les directives font l'objet d'une révision afin de mieux prendre en compte les activités multiples, conformément aux recommandations
- Téléchargement de fichiers XML non cryptés (version ELM 4.0) directement sur le portail de l'AVS: ce chargement ne satisfait pas aux exigences en matière de protection des données et de sécurité de l'information.

Atelier: commercialisation et médias sociaux

Les conclusions de l'atelier font l'objet d'une synthèse et seront mis à la disposition des participants.

Les participants travaillent sur les différents thèmes selon une répartition en deux groupes:

- a) Concepteurs ayant de gros clients (> 1000 personnes)
- b) Concepteurs ayant de petits clients (groupe cible: entreprises de 10 à 50 personnes)

Certificats de salaire

- Depuis le 1^{er} décembre 2013, des certificats de salaire peuvent également être transmis aux cantons BL, BS, FR, JU, LU, NE et VS (jusqu'ici: BE, SO et VD), en utilisant là aussi la distribution aux communes
- Les certificats peuvent également être transmis avec les versions 2.2 et 3.0 de la norme suisse en matière de salaire
- Développement de Swissdec axé sur les processus: les discussions toujours franches menées au sein de la section ont permis de trouver des solutions constructives et d'offrir une qualité élevée lors de l'extension de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Enquête sur la structure des salaires

Les arguments en faveur de l'introduction d'ELM dans les entreprises sont les suivants:

- Les contenus des formulaires papier et XML sont presque identiques
- Les délais de livraison sont les suivants: formulaire papier: mois de référence (octobre); XML: aperçu annuel et mois de référence (octobre)
- Les entreprises savent exactement quel volume d'informations est transmis à l'OFS.

Autres statistiques de l'OFS

Les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale souhaitent une consolidation dans le domaine des statistiques des entreprises (BESTA, Profiling).

L'idée fondamentale de simplification de la livraison de données statistiques est commune à Profiling (OFS) et à Swissdec. Dans ce contexte, il est prévu de mettre au point un concept plurimodulaire (XML_ESS et XML_Profiling).

Présentation des comptes

«L'objectif de Swissdec est de proposer aux utilisateurs des solutions de gestion des données salariales présentant une qualité et une sécurité irréprochables.»

Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne

Comptes de l'association du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014

Les comptes de l'association se soldent par un léger bénéfice de CHF 12 351.84.

Il en découle une réduction de CHF 73 189.75 de la dette de l'association, qui s'établit désormais à CHF 60 837.91. Le bénéfice prévu de CHF 46 296 n'a pas été atteint. Le renouvellement du label de protection des données OCPD, qui a nécessité une assistance en matière juridique, de même qu'en matière de technique de l'information et de protection des données, a occasionné des coûts supplémentaires importants. Les frais administratifs et d'exploitation ont ainsi augmenté de 72 %, atteignant ainsi la somme de CHF 222 833.96. La version 4.0 a fait l'objet d'une mise en œuvre intensive au cours de l'année 2014. Par conséquent, le conseil et la certification liés à la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont avérés plus coûteux, affichant une différence de 5 % par rapport au budget établi.

L'entretien et le support de la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélés légèrement moins onéreux que prévu (CHF 630 107.97, soit -3 %), tout comme l'exploitation du répartiteur (CHF 633 300.23, soit -5 %).

Les écarts par rapport au budget sont dus au fait que le projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) n'apparaît pas encore dans les comptes 2014 de l'association. Le projet est préfinancé par la Suva. Après son passage en phase productive, il sera financé par les assureurs concernés sous la forme d'une contribution aux prestations.

Budget 2016

La cotisation des membres et la contribution aux prestations de l'OFS restent inchangées (CHF 440 000, TVA comprise). Après l'intégration de processus supplémentaires (prestations et impôts), il faudra trouver au-delà de 2018 une nouvelle solution de ventilation des coûts qui tienne mieux compte des avantages pour les différents destinataires (par ex. par domaine ou selon le taux de transmission). La campagne Swissdec 2016 bénéficiera d'un financement distinct provenant des contributions versées par les institutions concernées. Swissdec table sur une participation du SECO à hauteur de 50 %.

Compte de résultats au 31.12.2014

en CHF

	N° de compte Plan comptable	Clôture 2013 net	Budget 2014 net	Clôture 2014 net
Produits				
Cotisations des membres	3400	1 629 937.78	1 629 629.63	1 605 938.08
Contributions aux prestations	3410	30 000.00	0.00	92 592.59
Contributions aux prestations OFS	3420	407 407.41	407 407.41	407 407.41
Contributions au développement eAVS/AI	3500	150 000.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	3510	752 750.00	0.00	88 400.00
Contributions au développement OFS	3520	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	3530	0.00	220 000.00	0.00
Contributions au développement ASA	3540	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eASA prestation	3550	0.00	1 980 000.00	0.00
Recettes de licences / partenaires	3600	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	3700	416.27	0.00	188.53
Total des produits		2 970 511.46	4 237 037.04	2 194 526.61
Charges				
Conseil et certification	4400	596 433.48	564 814.81	594 922.83
Déclaration ELM	4410	656 208.44	648 148.15	630 107.97
Transmission ELM/répartiteur	4420	614 352.72	648 148.15	633 300.23
Diverses charges de développement	4420	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	6500	150 000.00	0.00	0.00
CSI: développement	6510	752 059.01	450 000.00	101 009.78
OFS: développement	6520	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	6530	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP	6540	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation	6550	3 034.91	2 200 000.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	152 903.26	129 629.63	222 833.96
Total des charges		2 924 991.82	4 190 740.74	2 182 174.77
Bénéfice	9000	45 519.64	46 296.30	12 351.84

Bilan au 31.12.2014

en CHF

	2013	2014
Actifs		
Luzerner Kantonalbank, compte d'association	219 377.23	95 487.50
Créances	478 250.00	180 992.59
TVA: impôt préalable	128 375.19	88 363.89
AFC: avoir impôt anticipé	145.69	0.00
Valeurs immatérielles	3.00	3.00
Total de l'actif	826 151.11	364 846.98
Passifs		
TVA collectée	54 569.60	39 657.82
Engagements	636 301.16	287 711.98
Passifs transitoires	208 470.10	98 315.09
Dette de l'association	-73 189.75	-60 837.91
Total du passif	826 151.11	364 846.98
Annexe		
Valeurs immatérielles	Valeur comptable	Valeur comptable
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «Swissdec»	1.00	1.00
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Total valeurs immatérielles	3.00	3.00

Budget et prévisions 2015

en CHF

	Clôture 2014 net	Budget 2015 net	Budget 2015 brut	Prévision 2015 net	Prévision 2015 brut
Produits			TVA 8 %		TVA 8 %
Cotisations des membres	1 605 938.08	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	92 592.59	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	88 400.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestation	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00
Recettes de licences/partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	188.53	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 194 526.61	4 237 037.04	4 576 000.00	2 137 037.04	2 308 000.00
Charges					
Conseil et certification*	594 922.83	564 814.81	610 000.00	592 592.59	640 000.00
Déclaration ELM*	630 107.97	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM/répartiteur*	633 300.23	648 148.15	700 000.00	620 370.37	670 000.00
Diverses charges de développement*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement/maintenance**	101 009.78	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00
OFS: développement**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation **	0.00	2 220 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs*	222 833.96	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00
Total des charges	2 182 174.77	4 190 740.74	4 526 000.00	2 090 740.74	2 258 000.00
Résultat (- perte/+ bénéfice)	12 351.84	46 296.30	50 000.00	46 296.30	50 000.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA					
* Cotisations des membres					
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	383 715.85	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations					
Projet eAVS/AI		0.00	0.00	0.00	0.00
Projet CSI (estimation)	88 400.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00
Projet OFS		0.00	0.00	0.00	0.00
Projet ASA (estimation)		1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00
Projet/exposé Suva		220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
SECO/eGov	92 592.59	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 194 338.08	4 237 037.04	4 576 000.00	2 137 037.04	2 308 000.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		24.4.13	24.4.13		

Budget 2016 de l'Association Swissdec

en CHF

	Clôture 2014 net	Budget 2015 net	Budget 2015 brut	Prévision 2015 net	Prévision 2015 brut	Budget 2016 net	Budget 2016 brut
Produits					TVA 8 %		TVA 8 %
Cotisations des membres	1 605 938.08	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	92 592.59	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	88 400.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00	100 000.00	108 000.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestation	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00
Recettes de licences / partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	188.53	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 194 526.61	4 237 037.04	4 576 000.00	2 137 037.04	2 308 000.00	4 337 037.04	4 684 000.00
Charges							
Conseil et certification*	594 922.83	564 814.81	610 000.00	592 592.59	640 000.00	592 592.59	640 000.00
Déclaration ELM*	630 107.97	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM/répartiteur*	633 300.23	648 148.15	700 000.00	620 370.37	670 000.00	620 370.37	670 000.00
Diverses charges de développement*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement**	101 009.78	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00	100 000.00	108 000.00
OFS: développement**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestations**	0.00	2 220 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs*	222 833.96	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00
Total des charges	2 182 174.77	4 190 740.74	4 526 000.00	2 090 740.74	2 258 000.00	4 290 740.74	4 634 000.00
Résultat (- perte/+ bénéfice)	12 351.84	46 296.30	50 000.00	46 296.30	50 000.00	46 296.30	50 000.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA							
* Cotisations des membres							
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	383 715.85	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations							
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projet CSI	88 400.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00	100 000.00	108 000.00
Projet OFS		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projet ASA (estimation)		1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00
Projet/exposé Suva		220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
SECO/eGov	92 592.59	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 194 338.08	4 237 037.04	4 576 000.00	2 137 037.04	2 308 000.00	4 337 037.04	4 684 000.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		30.4.14	30.4.14			29.4.15	29.4.15

Rapport de révision



KPMG SA
Audit Suisse Centrale
Pilatusstrasse 41
CH-6003 Lucerne

Téléphone +41 58 249 38 38
Téléfax +41 58 249 38 88
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de l'association de

Verein swissdec, Lucerne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe) de Verein swissdec pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2014.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que les dettes de l'association ne sont pas couvertes par la fortune de l'association.

KPMG SA

Markus Forrer
Expert-réviseur agréé

Marco Beck
Expert-réviseur agréé

Lucerne, le 11 février 2015

Annexe:

- Comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe)

Protection des données

«Dans le contexte actuel, pouvoir transmettre des données salariales via Swissdec constitue un véritable avantage.»

Jean-François Rime, président de l'Union suisse des arts et métiers

Remarques préliminaires

Durant la période considérée, soit du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, aucune demande de renseignements n'a été enregistrée et aucun incident relatif à la protection des données n'a été constaté.

Aucune action en justice, auprès d'un tribunal ou auprès du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) n'était en suspens au moment de la rédaction du présent rapport. Aucune recommandation n'a été formulée par le PFPDT ou par une autorité cantonale de protection des données.

Activités

Formations

Les membres de l'Association Swissdec et leurs représentants ont été formés sur le thème de la protection des données lors des manifestations suivantes:

- Séance de la commission technique du 25 mars 2014
- Séance de la section KLEE du 28 août 2014
- Séance de la commission technique du 21 octobre 2014

Ces événements ont permis d'aborder différents points, notamment la légalité du traitement des données (à partir d'exemples pratiques), les bases légales régissant la signature électronique, différentes demandes de membres de l'association et de tiers ainsi que les résultats de l'audit interne et de l'audit réalisé par SQS.

Demandes de renseignements

Différents membres et tiers ont adressé des demandes de renseignements au centre opérationnel Swissdec, auxquelles ce dernier a répondu avec l'aide de la préposée à la protection des données. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons faire de compte rendu détaillé à ce sujet dans le présent rapport.

Audits et conditions générales relatives au répartiteur

Audit interne réalisé par Zurich Assurance

Zurich Assurance a mené en avril 2014 un audit portant sur les bases légales. Le rapport indique que les exigences en matière de protection des données sont intégrées comme il se doit dans les processus opérationnels de l'Association Swissdec, mais précise également les éléments suivants:

- rien n'atteste que les conditions générales relatives au répartiteur ont été acceptées par les expéditeurs et destinataires de données
- il y a lieu de compléter le contrat conclu avec itServe AG par une obligation d'information en cas de violation de la protection des données et par une clause permettant à l'Association Swissdec de contrôler le traitement des données auprès de la société itServe AG.

Conditions générales relatives au répartiteur

Les conditions générales relatives au répartiteur ont été remaniées. Désormais, seuls les destinataires de données sont désignés comme des partenaires contractuels de l'Association Swissdec, les expéditeurs n'entretenant pas de relation contractuelle directe avec celle-ci. Ils sont en effet des clients des destinataires de données, ces derniers leur mettant à disposition le répartiteur. Il convient donc de s'assurer que les destinataires ont approuvé les conditions générales. Pour les destinataires de données représentés directement au sein du comité (OFS, Suva), il suffit que le comité approuve les modifications apportées au contrat. Pour les autres, il convient de garantir que les conditions générales ont été approuvées par écrit dans le cadre du raccordement au répartiteur.

Le contrat avec itServe AG a fait l'objet d'adaptations. Les modifications sont présentées sous forme d'ébauche.

Audit de recertification OCPD/GoodPriv@cy SQS

SQS a réalisé en mai 2014 l'audit de recertification, au cours duquel l'ensemble du système de gestion de la protection des données a été une nouvelle fois évalué.

Compte tenu du durcissement opéré au cours des dernières années dans le cadre de la mise en œuvre, notamment dans la partie technique relative aux exigences de l'ordonnance sur les certifications en matière de protection des données (OCPD), la préparation a entraîné une charge de travail importante. De nombreuses ressources

ont notamment été nécessaires afin de satisfaire à la déclaration d'applicabilité prévue par la norme ISO 27001:2013.

L'audit a été mené auprès du centre opérationnel et d'itServe AG. Il est expliqué dans le rapport d'audit que l'Association Swissdec a satisfait à toutes les exigences, mais qu'il existe deux écarts mineurs auxquels il convient de remédier d'ici au prochain audit de maintien:

- la partie relative à la sécurité de l'information doit également être intégrée de façon adéquate dans le Management Review (rapport annuel)
- les directives en matière de gestion des documents doivent être consignées.

La mise en œuvre des mesures visant à régler ces questions est en cours.

Sécurité de l'information

Au cours de l'année considérée, la sécurité de l'information a été garantie en permanence dans le cadre de l'exploitation du répartiteur et du développement de normes.

Les principales mesures prises dans ce domaine sont les suivantes:

- Réalisation d'un test d'intrusion chez Swisscom
- Discussion et clarifications relatives au cryptage impératif du fichier XML pour la version 4.0
- Clarifications concernant les exigences en matière d'authentification dans le cadre des travaux réalisés au sein de la section KLEE
- Elaboration du document «Statement of Applicability» comme base pour la certification conformément à l'ordonnance sur les certifications en matière de protection des données (OCPD)
- Echanges réguliers avec Swisscom concernant la sécurité de l'information en relation avec l'exploitation du répartiteur

Les sections et la commission technique sont particulièrement sensibles à la sécurité de l'information, notamment dans le domaine de la transmission des données par l'intermédiaire du répartiteur.

Objectifs

Objectifs en matière de protection des données en 2014

- Mise à jour des conditions générales relatives au répartiteur: une ébauche a été élaborée et soumise au comité pour consultation.
- Lancement d'une nouvelle version du site Internet, création d'une page dédiée à la protection des données: une entreprise externe a été mandatée, les travaux ne sont pas encore terminés.
- Etablissement d'une liste des membres de la commission technique et des sections autorisés à intervenir: la liste a été créée, mais elle doit encore être vérifiée et validée.
- Conduite d'un audit interne dans le domaine de la sécurité de l'information: l'audit a été réalisé par Swisscom en collaboration avec une entreprise externe (test d'intrusion). Un rapport correspondant a été établi.
- Documentation: la vérification de la conformité du SGPD a été effectuée.

Evaluation du système de gestion de la protection des données par le comité et objectifs 2015

Lors de sa séance du 16 décembre 2014, le comité de l'Association Swissdec a pris connaissance du rapport de la préposée à la protection des données concernant l'état des objectifs de protection des données pour 2014 et du système de gestion de la protection des données, et a défini les objectifs suivants pour l'année 2015:

- Résolution des questions demeurées en suspens avec l'association eAVS/AI
- Finalisation du nouveau site Internet (notamment de la partie concernant la protection des données)
- Projet pilote et introduction de KLEE en tenant compte des questions liées à la protection des données
- Mise à jour du contrat avec la société itServe AG (adaptations consécutives à la modification des prestations de service)
- Complément au rapport sur le thème de la sécurité de l'information
- Consignation des directives dans le domaine de la gestion des documents

Conseil et certification 2014

Les charges liées aux conseils et aux certifications se rapportent aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Certifications 2014	
Nombre de certifications et de recertifications effectuées	30
Total des comptabilités salariales certifiées Swissdec	153
Conseils 2014	
Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des «affaires» ont été conclues durant la période 2007–2014 (négociations, conseils et certifications en cours)	106
Conception, développement et coordination de la certification	57
Certification des raccordements au répartiteur en 2014	
Nombre d'institutions ayant fait l'objet d'une certification	164
Total des institutions raccordées: Suva, 12 assurances, 26 administrations fiscales cantonales, 64 caisses de compensation, 61 caisses de compensation familiale, OFS	
Total des destinataires finaux adressables (tous domaines)	199
LAA	12
LAAC	11
IJM	11
LPP	2
Certificat de salaire	10
Impôt à la source	26
Statistique (relevé structurel de l'OFS)	2
AVS (+2 caisses de compensation)	64
CAF (+2 caisses de compensation familiale)	61
Ressources en personnel et charges 2014	
Nombre de personnes impliquées (12 de la Suva + 6 d'itServe AG)	Total: 18 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapportées pour les conseils et les certifications	4574

Aperçu des missions de conseil et de certification

Missions de conseil et de certification	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies en 2013	2240	1422	3663
Heures fournies en 2014	2414	2160	4574

Certifications	Total	jusqu'en 2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de comptabilités salariales certifiées Swissdec	107	71	11	13	10	2
Nombre de comptabilités salariales recertifiées Swissdec	46	22	2	4	17	1
Total certifications	153	93	13	17	27	3
Total conseil (procédures en cours, date convenue)	57					57

Certificat	
Version 2.1	15
Version 2.2	64
Version 3.0	49
Version 4.0	25
Certificats arrivant à échéance	15 10

Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2014

Maintenance

- Organiser le service spécialisé, préparer et mettre sur pied les séances des sections et l'échange d'expériences (ERFA); activités de planification et de coordination; appliquer des mesures relatives aux risques
- Révision interne
- Développer et clôturer la configuration du processus, les directives et les schémas XML pour la version 4.0
- Assurer la maintenance de l'infrastructure; nouveaux raccordements; mettre en correspondance les versions 2.2 et 3.0 avec la version 4.0 et inversement; acquérir des outils et les adapter; développer et entretenir les applications de référence; développer et entretenir l'outil ViewGen; publier des documentations, des brochures, des dépliants, des vidéos, un showcase et des présentations en trois langues
- Mettre à jour et développer le site Internet www.swissdec.ch ainsi que le système de gestion de la protection des données (SGPD) au moyen du manuel SGPD
- Compéter et entretenir le showcase, mettre à disposition le film d'animation ELM

Support et communication

- Les différentes possibilités de contact en vue d'une assistance sont: swissdec.ch, Web-Wikis, OTRS (logiciel open source de gestion de la relation client), e-mail et téléphone
- Cas de support via tickets OTRS: 525 avec env. 2200 e-mails de réponse

Contacts

Avec la version 4.0, les requêtes téléphoniques ont augmenté: environ 400 appels de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et de destinataires finaux de données salariales (institutions) ont été enregistrés.

Marketing

- Publications et lettres électroniques pour la plateforme de WEKA Business Media AG, élaboration de divers documents et dossiers pour des événements marketing et des présentations et rédaction d'articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative
- Mise à jour du dossier Swissdec pour l'impôt à la source conjointement avec WEKA
- Préparation d'activités avec l'entreprise Unternehmer Forum Schweiz AG et exposé, y compris présentation et contacts personnels avec les fiduciaires
- Mise en œuvre du Forum Swissdec avec le conseiller d'Etat du canton de Lucerne Marcel Schwerzmann, invité d'honneur et membre du comité de pilotage E-Government Suisse, ainsi que tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données le 21 mai 2014 au Stade de Suisse à Berne
- Préparation du Forum Swissdec 2015 du 20 mai 2015 au Stade de Suisse à Berne

Ressources en personnel et charges 2014

Nombre de personnes impliquées:

14 de la Suva, 6 d'itServe AG, 2 de WEKA et 2 d'IT & Law

Total: 24 (partenaires non compris)

Nombre d'heures rapportées pour la norme suisse en matière de salaire (ELM)	3800
--	-------------

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies en 2013	2466	1566	4031
Heures fournies en 2014	1648	2152	3800

Répartiteur

Résultats d'exploitation 2014/2015 (état au 31. 3. 2015)

Total des transmissions via le répartiteur

- 43 000 déclarations de salaires transmises pour un total de 3 500 000 personnes (contre 25 000 déclarations productives l'année précédente pour 2 300 000 personnes)
- Déclarations d'impôt à la source du 1. 1. 2014 au 31. 12. 2014: 23 000 déclarations mensuelles pour 300 000 personnes (cumul)
- Monitoring E2E en cours depuis janvier 2014
- Modification du matériel informatique et intégration de la version 4.0: mise en œuvre au 1^{er} décembre 2014
- Les 26 cantons sont tous raccordés au répartiteur et reçoivent avec succès les données transmises.
- Test d'intrusion effectué par la société SEC Consult (Suisse) SA en novembre 2014; un rapport a été rédigé le 17 novembre 2014.
- Rapports SLA: le rapport sera complété par la mesure E2E, le rapport d'exploitation Discspace et le rapport d'Attack Mitigator forment maintenant des documents séparés (remplacement prévu par le rapport de Layer 7 [projet] en temps utile)
- Sécurité: le développement via l'application pare-feu, tests et réception compris, doit être poursuivi en 2015.
- Reporting et séances mensuelles avec Swisscom
- A une exception près, le système a toujours été disponible durant la phase de production et aucun incident n'a été enregistré. Toutes les attaques ont échoué, tests y compris.
- La résolution d'un problème a entraîné une interruption du système durant cinq heures: la défaillance était due à un change request peu clair devenu effectif le matin dans le cadre de la phase d'élimination de l'ancien serveur Layer 7. De mauvaises adresses IP ont été supprimées de l'application pare-feu.
- Failles de sécurité sur Internet (Poodle, ShellShock) en 2014: Swissdec, application du répartiteur
- L'application du répartiteur n'utilise aucun script pour traiter les messages. L'ensemble des opérations effectuées directement sur la base de messages décodés sont programmées dans l'application. Par ailleurs, les données sensibles sont uniquement traitées dans le cadre de la mémoire principale. Avec Java Security Policies, l'application n'a accès qu'à des ressources prédéfinies (par ex. système de fichiers, Internet, etc.).
- L'architecture de Swissdec, caractérisée par un double cryptage, assure une sécurité supplémentaire: outre le tunnel DPI (niveau transport), les données utiles (niveau messages, SOAP, WS-Security) sont également cryptées. Les deux cryptages sont décodés par des systèmes distincts (ordre de décodage: transport puis données utiles). Les deux niveaux sont donc indépendants.
- Les données transmises aux destinataires finaux à partir du répartiteur bénéficient également d'un double cryptage et sont donc sécurisées. Les destinataires finaux sont responsables de la réception et du traitement des données. A ce jour, aucun problème de ce type ne nous a été communiqué.

Ressources en personnel et charges 2014

Nombre de personnes impliquées: 2 de la Suva et 6 d'itServe AG	Total: 8 (partenaires non compris)
Heures fournies en 2013	667
Heures fournies en 2014	1254

Marketing 2014 – 2015

Activités mises en œuvre et activités prévues

Publications:

- Publications et informations à l'intention des concepteurs de logiciels et des revues spécialisées
- Mise à jour et publication de la liste des comptabilités salariales certifiées Swissdec

Rétrospective sur le Forum Swissdec 2014

Placé sous la devise «La chorégraphie ouvre de nouvelles voies», le Forum Swissdec pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales s'est déroulé avec succès le 21 mai 2014 au Stade de Suisse à Berne. Quelque 300 représentants des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales y ont pris part. Le président de l'association, Ulrich Fricker, a accueilli un invité d'honneur en la personne du conseiller d'Etat du canton de Lucerne, Marcel Schwerzmann, qui a transmis des messages clairs de la part du comité de pilotage E-Government Suisse et du canton de Lucerne. Swissdec s'est fixé comme objectif de convertir quelque 40 000 clients à la transmission de données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM) d'ici à 2014. Afin que l'association puisse atteindre ses objectifs ambitieux et que le marché soit en mesure de proposer des solutions fiables, un échange d'expériences est primordial, de même qu'un développement permanent et une procédure uniforme. En 2014, l'association a franchi une étape supplémentaire avec la mise en place de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) et la publication d'une ébauche de version 1.0 des directives sur le Swissdec lab. Un prototype de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) a été présenté lors du Forum. Afin que Swissdec puisse atteindre ses objectifs ambitieux et que le marché soit en mesure de proposer des solutions fiables, l'ensemble du processus électronique entre les entreprises et les assureurs fait l'objet d'un pilotage en 2014 – 2015. Swissdec élabore la chorégraphie des processus entre les assureurs et les entreprises.

Le Forum a donné l'occasion de vivre une journée passionnante, avec des intervenants provenant des entreprises les plus diverses et des administrations fiscales, qui ont fait part de leurs premières expériences avec la transmission mensuelle de l'impôt à la source. L'exposé du professeur Rainer Endl, de la Haute école spécialisée de Saint-Gall, a accordé une large place à l'orientation processus, notamment en termes de potentiel, de facteurs de réussite critiques et de perspectives d'avenir.

Evaluation du Forum Swissdec

- 93 % des participants ont attribué au Forum une note comprise entre 5 et 6 (6 étant la note maximale)
- Les participants ont beaucoup apprécié les exposés des intervenants, qui ont souligné l'importance de l'Association Swissdec
- L'évaluation générale des stands d'information et les feed-back ont été très positifs (Suisse romande et alémanique)
- Remise de la liste des participants aux personnes présentes, avec mention des interlocuteurs Swissdec
- Selon 85 % des participants, la durée du Forum était appropriée.

Forum Swissdec 2015

Le «Forum Swissdec 2015» se tiendra le 20 mai 2015 au Stade de Suisse à Berne. Cette fois, la devise sera «A l'heure des processus numériques». Les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales constituent le public cible de la manifestation. En 2015, l'association pourra dresser le bilan de la première année d'exploitation productive de la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) et échanger activement avec des entreprises, des concepteurs de logiciels et les administrations fiscales cantonales.

Avec ses orateurs provenant des entreprises les plus diverses et des administrations fiscales, qui feront part de leurs premières expériences avec la transmission mensuelle de l'impôt à la source, le Forum sera à n'en pas douter des plus passionnants. L'exposé de David Bosshart, CEO du Gottlieb Duttweiler Institute, sera axé sur l'avenir de la société connectée, ses nouvelles règles et ses nouveaux acteurs. Il tentera également de répondre aux questions suivantes: comment développera-t-on des logiciels à l'avenir? Quel sera le rôle du développeur et celui du concepteur? Qui seront les acteurs du futur? Quel est l'avenir de la mise en réseau des PME? Pour celles-ci, la «liberté dynamique» est-elle un processus d'avenir ou appartient-elle plutôt au passé?

L'après-midi sera consacré à deux ateliers portant sur l'«Echange d'expériences en matière d'impôt à la source, aujourd'hui et demain», et sur la campagne Swissdec 2016. Ces ateliers permettront aux participants d'obtenir des réponses concrètes d'experts appartenant au cercle des destinataires et de représentants de Swissdec, et de préparer la campagne Swissdec 2016.

«La solution Swissdec permet de réduire les charges administratives des entreprises.»

Christian Weber, responsable E-Government pour les PME (SECO)

Campagne de notoriété et d'information concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM)

Poursuite de la campagne de notoriété et d'information au contenu complexe mise en œuvre par Swissdec avec le soutien de WEKA Business Media AG, Zurich (WBM).

Objectifs 2014

Accroître la notoriété et le taux d'utilisation de la transmission de données salariales par le biais de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le dossier Swissdec et le dépliant sont remis aux cercles de personnes intéressés. Des mesures de marketing en tout genre soutiennent sa diffusion et font progresser la notoriété de la norme. Au cours de l'exercice 2014–2015, les transmissions ont augmenté de 72 %. Nous avons atteint notre objectif 2015, qui était de 40 000 transmissions. Nos efforts communs ont donc été récompensés.

Mesures 2014

- Calculateur d'avantages sur la page de renvoi
- Action: envoi du nouveau dépliant par les destinataires de données salariales

L'ensemble de la logistique concernant l'envoi des dossiers Swissdec a été assurée par WEKA (257 exemplaires en allemand et 184 en français). L'idée sous-jacente est de réunir toutes les informations en une seule publication (fonction du répartiteur, protection des données, etc.). Le dossier Swissdec a reçu un accueil favorable parmi les utilisateurs et sera mis à jour.

Mesures de marketing complémentaires sur le plan quantitatif (WEKA Business Media AG)

- Bannières publicitaires dans les rubriques concernant le personnel et la finance
- www.weka-personal.ch: 487 910 expositions publicitaires
- Dix annonces de lettres électroniques sur les portails de groupes cibles avec plus de 370 clics
- Intégration du dossier Swissdec au shop WEKA
- Intégration du dossier Swissdec sur la page de WEKA Business Dossiers
- Ajout du dossier Swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand, 2000 exemplaires)
- Ajout du dossier Swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français, 1000 exemplaires)
- Ajout du dossier Swissdec à tous les documents destinés à des séminaires et des congrès (3000 exemplaires)

- Mesures de marketing complémentaires sur le plan qualitatif (en coll. avec WEKA Business Media AG)
- Projection du film Swissdec lors de tous les séminaires sur les salaires
- Mise à disposition de dépliants Swissdec aux participants à des séminaires et à des congrès
- Dépliants pour les participants à des séminaires et à des congrès
- Intégration du contenu du dossier Swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

Résultats 2014

- Les bannières enregistrent un très bon taux de visionnage (plus de 0,5 million d'expositions publicitaires et plus de 400 clics)
- La page de renvoi a été trouvée et plus de 1000 visiteurs y sont restés plus de quatre minutes
- Plus de 5000 clients WEKA actifs ont reçu le dossier Swissdec (f/d) par voie postale
- Plus de 441 dossiers ont été envoyés par l'intermédiaire de la page de renvoi

Mesures 2015

Les mesures de marketing complémentaires mises en œuvre aux plans qualitatif et quantitatif seront reconduites de manière ciblée en 2015 avec le soutien de WEKA Business Media AG.

Séminaires et congrès (personnel, finance, gestion et encadrement)

- Suisse alémanique: 4 congrès et 200 séminaires (env. 5000 participants) 22 séminaires sur les salaires (env. 350 participants) 4 séminaires sur la présentation des comptes (env. 150 participants)
- Suisse romande: 3 congrès et 100 séminaires (env. 2000 participants): édition d'une version du dossier Swissdec en français, annonce en couleur dans la documentation destinée aux congrès

La vidéo sur l'impôt à la source est également projetée durant les pauses.

Magazines spécialisés

- Annonces dans personalSCHWEIZ: encart couleur dans cinq numéros, y compris deux hors-série (gestion de la santé et recrutement)

Activités de marketing des destinataires de données salariales

Le sondage relatif aux activités de marketing 2013 des destinataires de données salariales a abouti au résultat suivant:

- Centre opérationnel Swissdec: tous les dépliants Swissdec ont été remaniés pour l'ensemble des partenaires et mis à disposition pour impression et expédition
- ASA: chaque société informe ses membres trois fois par an
- AVS: la majorité des caisses de compensation est raccordée au répartiteur et informe ses membres
- Campagne Suva «Change to Swissdec»: 16 000 clients ont été spécialement contactés, tous les autres ont reçu un dépliant Swissdec; les transmissions Swissdec étaient récompensées par un montant de CHF 100.

Collaboration avec Fiduciaire Suisse

Des entretiens complémentaires sont menés entre le centre opérationnel Swissdec et Fiduciaire Suisse (comité central).

Cette collaboration est précieuse pour Swissdec, car

- les agents fiduciaires font office de multiplicateurs,
- ils offrent leur soutien lors de l'initialisation, contrôle de la qualité y compris,
- la formation des agents fiduciaires permet d'influer sur le contenu de l'enseignement dispensé dans les écoles de commerce.

Une présentation est prévue lors du congrès du 18 juin 2015 à Lucerne dédié aux fiduciaires.

Objectifs de la présentation: faire en sorte que les experts fiduciaires comprennent les fonctionnalités d'ELM et connaissent la procédure d'initialisation et de transmission, et que tous les participants utilisent à l'avenir ELM pour leurs transmissions de données.

Communication

Afin d'accroître la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts a notamment été créée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, sous la forme d'une section

Swissdec Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à fournir à l'avenir à leurs clients des informations de qualité et à jour, mais aussi à les soutenir. Les entreprises n'auront à supporter aucun coût supplémentaire pour la transmission électronique via ELM.

Des activités de marketing supplémentaires sont prévues à l'attention des entreprises, des clients et des associations afin d'accroître la diffusion des programmes de comptabilité salariale certifiés Swissdec et de promouvoir leur utilisation. A cet effet, Swissdec doit également pouvoir compter sur le comité de patronage présidé par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, ainsi que sur le comité consultatif et les destinataires de données, qui ont une influence positive et durable sur la diffusion et l'acceptation des transmissions Swissdec via ELM.

Suva 2015–2017

- Les grands clients pourront bénéficier de la consultation Swissdec. Des conseils dispensés sur place et financés par la Suva seront proposés, et de premiers tests de transmission seront notamment réalisés avec les clients. Par ailleurs, des offres de formation seront également subventionnées. La coopération en matière de publicité et de mesures (par ex. aucun envoi de formulaires, positionnement de solutions Web) doit être accrue en vue de la réalisation des objectifs communs. Un dépliant expliquant les fonctions ELM, une liste de contrôle destinée à l'initialisation et un calculateur d'avantages ont été élaborés. Ces outils sont utilisés dans le cadre du contrôle des employeurs et du suivi de la clientèle.
- Compensation Swissdec: les transmissions abouties via Swissdec seront récompensées financièrement. La Suva participera aux coûts générés par l'installation et la configuration d'un système de comptabilité salariale afin que les clients se montrent moins réticents à l'idée d'acquiescer une solution certifiée Swissdec.
- Swissdec in the cloud: en collaboration avec des fournisseurs, une comptabilité salariale certifiée Swissdec sera créée via une solution en nuage (cloud) gratuite pour les clients. Celle-ci sera destinée aux PME occupant entre 5 et 10 collaborateurs. En effet, pour les très petites entreprises, les frais d'investissement liés à l'achat, à l'installation et à la maintenance d'un système de comptabilité sont souvent trop élevés.

Objectif commun, domaines d'activité et mesures d'ici à fin 2015

L'objectif de Swissdec est toujours d'acquérir, d'ici à mars 2016, quelque 60 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). En matière de marketing, des axes prioritaires ont été définis à cette fin pour les différents partenaires. Ils portent principalement sur la collaboration avec l'Union Suisse des Fiduciaires (Fiduciaire Suisse).

Dans l'intérêt d'une large diffusion des systèmes de comptabilité salariale certifiés Swissdec et des transmissions Swissdec via la norme suisse en matière de salaire (ELM), les interlocuteurs de tous les partenaires seront contactés de façon ciblée et invités à livrer des success stories susceptibles d'être utilisées à des fins de marketing.

Une campagne Swissdec commune réunissant l'ensemble des parties prenantes sera planifiée pour 2016.

Objectif d'ici à mars 2016

60 000 transmissions relatives à 3,5 millions de personnes vers quatre ou cinq destinataires

Entreprises avec comptabilité salariale (>10 collaborateurs)

Entreprises sans comptabilité salariale (<10 collaborateurs)

40 000 entreprises occupent plus de dix personnes (total: 2,4 millions de personnes).

270 000 entreprises occupent moins de dix personnes (total: 800 000 personnes).

Objectif

- Promouvoir les transmissions
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées Swissdec: 95 % = 38 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2015 : 75 % = 30 000 entreprises (1,8 million de personnes)

Domaines d'activité

- Cantons de Berne, Vaud et Bâle-Ville: administrations fiscales, caisses de compensation cantonales, Suva Bern et Lausanne, OFS, assurances (La Mobilière, Allianz Suisse, Vaudoise, etc.)
- Association suisse des banquiers et caisses de compensation, banques et assurances

Mesures

- Planifier en commun les activités et les responsabilités
- Réaliser des actions communes avec tous les destinataires de données
- Le service spécialisé Swissdec fournit et coordonne le soutien aux grandes entreprises lors de la mise en œuvre
- Mettre à disposition un dépliant sur le fonctionnement d'ELM, une liste de contrôle pour l'initialisation ainsi qu'un calculateur d'avantages
- Organiser des manifestations et une assistance au niveau local
- Raccorder d'autres caisses de compensation et de compensation d'allocation familiale au répartiteur

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée Swissdec et en promouvoir l'achat
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées Swissdec: 15 % = 42 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2015 : 11 % = 30 000 entreprises (100 000 personnes)

Domaines d'activité

- Associations: fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers, électriciens
- Union suisse des arts et métiers: organes
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et Swisscom: offres

Mesures

- Le centre opérationnel met en œuvre des activités individuelles avec les associations avec le soutien du comité consultatif
- Réaliser des sondages auprès des clients
- Promouvoir l'assistance aux clients
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires
- Mettre des listes de contrôle à la disposition des PME
- Proposer et organiser des manifestations et une assistance au niveau local

Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Objectif

- Faire connaître par le biais des distributeurs les avantages d'une comptabilité salariale certifiée Swissdec pour les déclarations et le contrôle des employeurs, et en promouvoir la vente
- Coordonner le développement de Swissdec avec les concepteurs de logiciels
- Certification Swissdec d'ici à fin 2015 de 45 programmes de comptabilité salariale (version 4.0)

Domaines d'activité

- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres
- Distribution et mise en service des programmes de comptabilité salariale
- Développement de Swissdec: norme suisse en matière de prestations (KLEE), TVA

Mesures

- Organiser quatre à cinq séances annuelles de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec le soutien du centre opérationnel et du responsable de la commission technique
- Participation du centre opérationnel, du service spécialisé ainsi que des experts Swissdec à des événements destinés aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Ont été élus représentants de la commission technique et de l'assemblée de l'association: Fritz Meier-Brauns et Daniel Palik
- Mettre des outils à disposition pour les événements et les formations destinées aux partenaires des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Destinataires de données salariales

Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de Swissdec pour les entreprises et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée Swissdec pour les déclarations et le contrôle des employeurs
- Accroître le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les destinataires
- Faire connaître les avantages des comptabilités salariales et en promouvoir l'achat
- Fournir une assistance dans le cadre de l'initialisation des comptabilités salariales
- Accroître la capacité de réception et garantir une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Les destinataires suivants sont prêts et disposés à proposer une assistance: Suva et OFS, assurances privées (20), administrations fiscales (26), caisses de compensation (72).

Domaines d'activité

- Contrôle des employeurs par l'AVS et la Suva et suivi des clients des assurances
- Suivi des clients par les conseillers-clientèle des assurances, les courtiers et les intermédiaires d'assurance
- Suva, Change to Swissdec, assurances privées, OFS, caisses de compensation, administrations fiscales cantonales

Mesures

- Former des réviseurs AVS, ORP et Suva ainsi que des conseillers-clientèle: diplôme de réviseur AVS/Suva
- Envoyer des profils pour l'initialisation des systèmes de comptabilité salariale
- Mesures en relation avec l'introduction de la nouvelle solution pour l'impôt à la source via ELM
- Créer des incitations à la transmission
- Acquérir des assureurs supplémentaires
- Raccorder toutes les caisses de compensation au répartiteur
- Campagne d'invitation à déclarer sans formulaires: dépliant «Grâce à Swissdec, fini les formulaires»

Projets

Planification des projets

Norme suisse en matière de salaire (ELM), aperçu de la phase productive

	2013		2014				2015		
	3 ^e tr.	4 ^e tr.	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.	4 ^e tr.	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.
Comptabilité salariale									
Certification version 2.2	78								
Certification version 3.0	22	28				5			
Certification version 4.0					2			23	
Certification produit (total)	Phase prod.						153		
Introduction sur le marché des comptabilités salariales 2.2/3.0/4.0	Phase prod.		113					123	
Transfert des données via le répartiteur (production)	95					113			
Reprise des données									
Suva, OFS, 26 adm. fisc. cantonales, 12 assurances dont 2 assureurs LPP, 61 CC AVS, 58 CAF	Phase prod. 164/197								
Suva, OFS, 26 adm. fisc. cantonales, 11 assurances dont 2 assureurs LPP, 64 CC AVS, 61 CAF	Préparation		Mise en œuvre test		Phase prod. 170/199				

Aujourd'hui

Norme suisse en matière de prestations (KLEE)

«Avec Swissdec, les entreprises et les autorités fiscales gagnent en productivité.»

Philippe Maillard, président de la CSI et chef de l'Administration des impôts du canton de Vaud

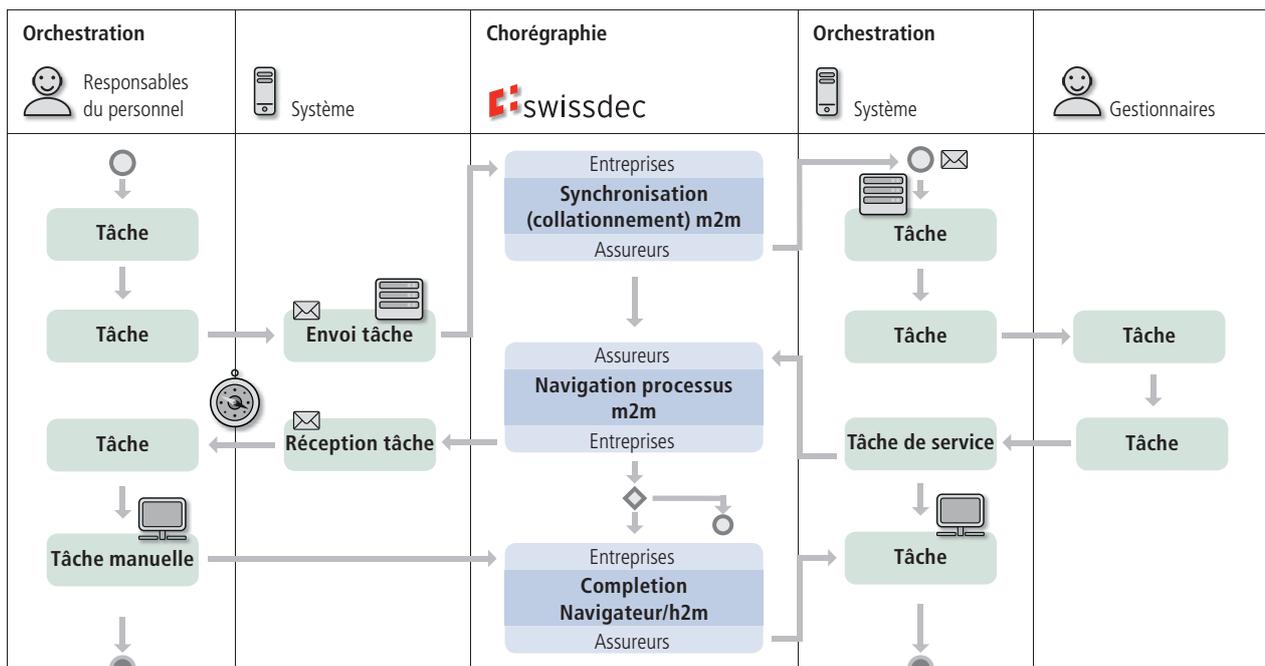
Le 17 janvier 2014, le comité de pilotage du projet a validé l'ébauche 1.0 des directives «Norme suisse en matière de prestations (KLEE)» ainsi que le schéma XML correspondant. Ces documents sont d'ores et déjà d'une qualité remarquable, grâce notamment aux travaux préparatoires réalisés minutieusement par le team principal ainsi qu'au professionnalisme et à la compétence dont a fait preuve la section Prestations durant les quelque 20 ateliers qui ont eu lieu depuis le 14 mars 2012, date du lancement. Les directives ont été officiellement publiées en mars 2014 sur la plateforme Internet de Swissdec. Tous les concepteurs de logiciels et les assureurs intéressés y ont accès.

En approuvant les directives, le comité de pilotage du projet a également déclenché la phase «finale», mettant les travaux préparatoires au cœur des priorités pour 2014. Au cours de six ateliers, les représentants d'Axa Winterthur, de la Suva, de Visana, de Zurich Assurance et de Swissdec ont élaboré la planification détaillée, la documentation destinée aux assureurs, un aperçu complet des différents cas de figure, ainsi que des cas tests pour la phase pilote et la certification. Au niveau technique, un système de

référence et un destinataire final «Récepteur» ont été mis au point. Swissdec a mis ces derniers à disposition pour la phase pilote afin de limiter la charge de travail informatique à la création d'un navigateur Internet. Par ailleurs, la section Prestations a adopté une première version commune de la déclaration de protection des données. Dans le cadre des processus KLEE, la protection des données et la sécurité de l'information nécessitent une authentification des entreprises.

Cependant, le succès a également des aspects négatifs, comme nous avons pu le constater lors de notre recherche de concepteurs volontaires pour participer à la phase pilote. Divers prestataires se sont certes manifestés, mais étant donné l'immense intérêt suscité sur le marché par la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire intégrant l'impôt à la source, la quasi-totalité des grands concepteurs ont décidé d'intégrer cette norme élargie en priorité, bloquant ainsi une bonne partie de leurs ressources pour l'année 2014. Pour 2015, nous avons pu établir des partenariats concrets avec BBT (Sunet) et Soreco (ERP) pour la phase pilote. Des discussions avec d'autres prestataires sont également en cours.

Processus cible droit aux prestations (KLEE)



Les entreprises orchestrent le processus d'affaire local

A l'aide d'une chorégraphie, Swissdec décrit la manière dont les différents processus interagissent entre eux

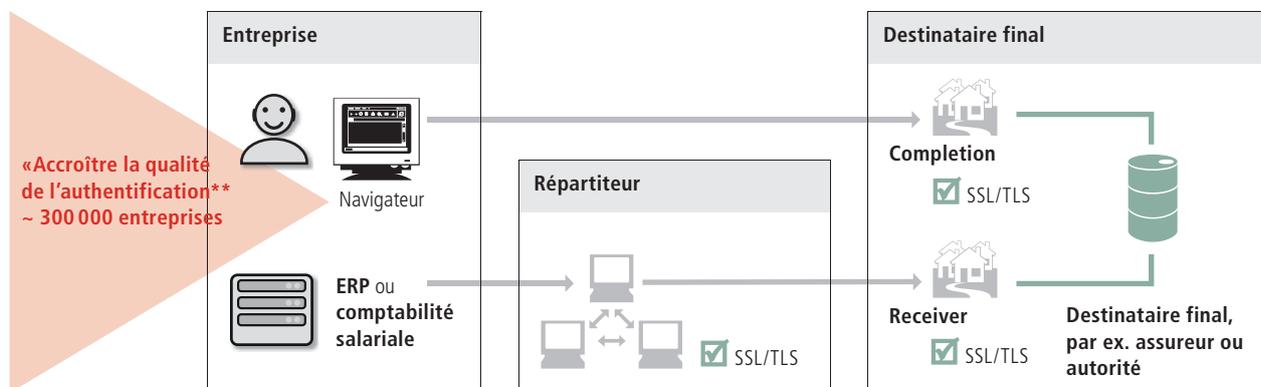
Les assureurs orchestrent le processus d'affaire local

Projet Swissdec Authentification des entreprises

L'Association Swissdec constitue la plateforme d'information centrale pour la standardisation de l'échange de données électronique via les concepteurs ERP en Suisse. Actuellement, la solution d'authentification se base sur un processus manuel de certification des concepteurs ainsi que sur des «renseignements spécifiques à la procédure technique». La mise en œuvre de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) exige une amélioration de l'authentification. Dans le cadre de ce processus, les dommages potentiels sont nettement plus importants que ceux des solutions appliquées jusqu'ici. Le projet prévoit donc une nouveauté notable: une authentification

des entreprises uniforme, simple, sûre et abordable, qui permette également d'authentifier des personnes morales pour d'autres services touchant au domaine du devoir d'annoncer incombant aux entreprises. La solution doit pouvoir intégrer des applications navigateur et autres portails, en plus des processus «machine à machine» appliqués jusqu'ici.

Processus interentreprises



** A l'avenir, une authentification via des renseignements spécifiques à la procédure technique ne sera plus suffisante.

Cette solution suisse contribue à garantir la sécurité des processus entre les entreprises et les assureurs, ainsi qu'avec les autorités qui souhaitent utiliser Internet pour optimiser leurs procédures. L'élévation de l'exigence de qualité induite par le processus KLEE constitue le principal moteur du projet d'authentification des entreprises.

Les activités suivantes sont prévues:

- Intégration à l'«Identity and Access Management (IAM)» des participants
- Développement → «Identity and Process Management (IPM)»
- Transmission sécurisée des coordonnées de paiement et des données médicales
- Collaboration entre Swissdec et la BFH (Haute Ecole spécialisée bernoise)

Les objectifs et les critères sont définis et inchangés pour le moment. Des solutions ont été ébauchées sur la base des certificats et de la signature avec IDE. L'actuelle OeDI et la future «signature électronique réglementée» seront également intégrées. Prochaines étapes: documenter les premières ébauches de solution et les présenter aux participants.

Niveaux de sécurité des processus (1 à 5)

Niveau 1	Informations générales publiques
Niveau 2	MyInfo avec profil et e-mail
Niveau 3	Portail avec authentification «simple»
Niveau 4  	m2m (machine-to-machine) identity Authentification IDE Processus Swissdec Norme suisse en matière de salaire, norme suisse en matière de prestations, TVA, etc.
Niveau 5	Guidage de l'utilisateur au moyen de processus internes dans les systèmes privés (machine) de chaque participant via IAM

Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)

Processus

Norme suisse AFC <ul style="list-style-type: none"> Décompte de la TVA ... 							
Norme suisse en matière de prestations (KLEE) <ul style="list-style-type: none"> Processus de prestations intégré de la demande de prestations à leur fourniture (KLEE) 	? ?						
Norme suisse en matière de salaire <ul style="list-style-type: none"> Entrées/mutations/sorties (EMA) Déclaration de salaires uniforme (ELM) 							
Outils, infrastructures et normes informatiques communs (XML, répartiteur, authentification, etc.)	Domaines ERP AVS CAF	LAA LAAC IJM	LPP	Certificat de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	TVA ...

Réalisé
 En cours
 Vision
 En suspens

Calendrier

«Il est plus important que jamais de pouvoir transmettre des données sensibles de manière simple, sûre et fiable.»

Susanne Ruoff, directrice générale de La Poste Suisse

Assemblée 2014 de l'association, Olten **30.4.2014**

Audit de maintien SQS:

labels de protection des données SQS «OCPD» et «GoodPriv@cy» 26.5.2014

Forum Swissdec 2014: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale / destinataires de données salariales, Stade de Suisse, Berne **21.5.2014**

Séance du comité, Lucerne 25.6.2014

Commission spécialisée, Lucerne 8.9.2014

Commission technique, Lucerne 21.10.2014

Séance du comité, Lucerne 16.9.2014

Séance du comité, Lucerne 16.12.2014

Séance du comité, Lucerne 17.3.2015

Commission technique, Lucerne 24.3.2015

Assemblée 2015 de l'association, Olten **29.4.2015**

Audit de maintien SQS:

labels de protection des données SQS «OCPD» et «GoodPriv@cy» 29.7.2015

Forum Swissdec 2015: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale / destinataires de données salariales, Stade de Suisse, Berne **20.5.2015**

Séance du comité, Lucerne 23.6.2015

Commission spécialisée, Lucerne 10.9.2015

Séance du comité, Lucerne 16.9.2015

Commission technique, Lucerne 20.10.2015

Séance du comité, Lucerne 15.12.2015

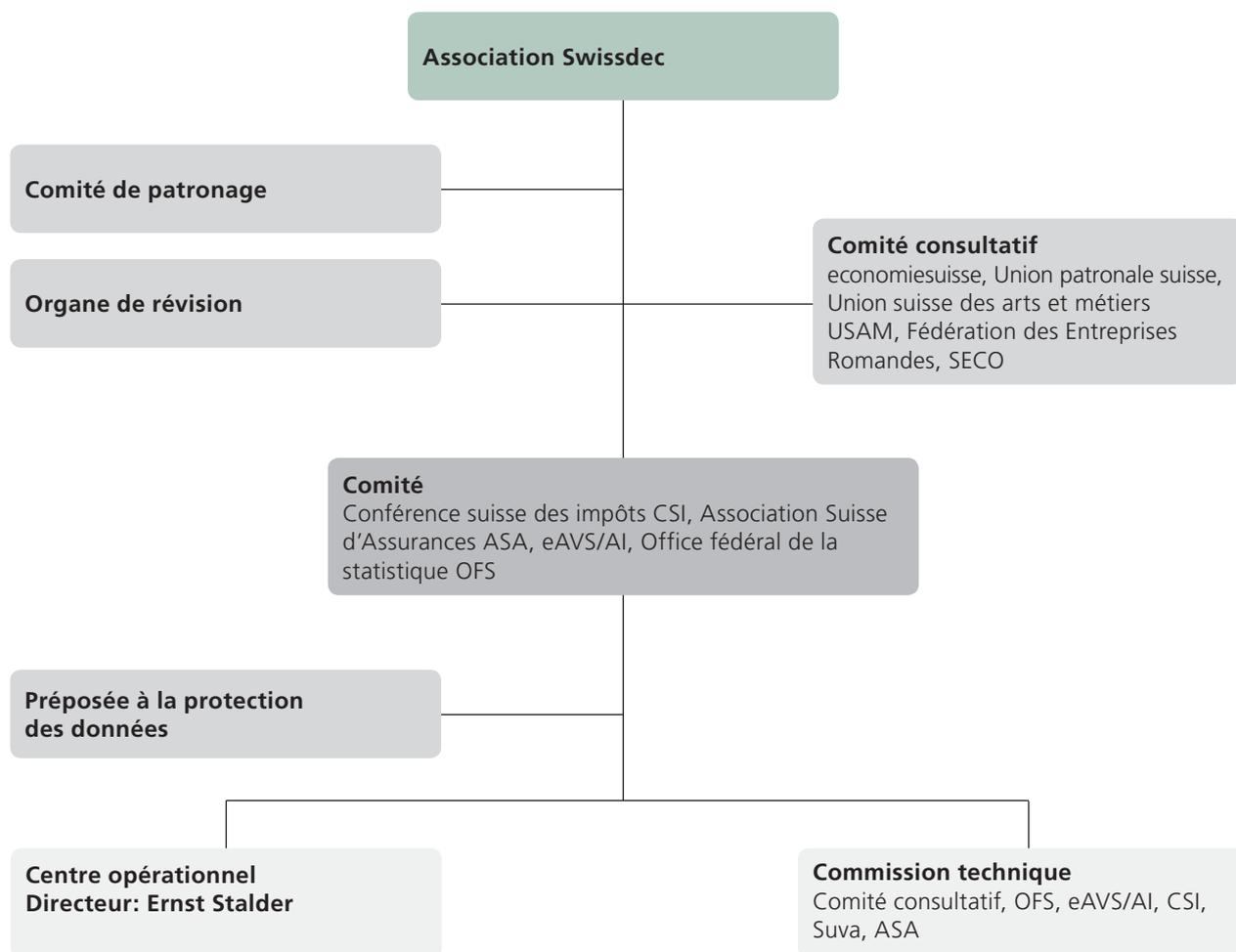
Séance du comité, Lucerne 15.3.2016

Commission technique, Lucerne Mars 2016

Assemblée 2016 de l'association, Olten **27.4.2016**

Organes

Organigramme (état au 1.3.2015)



Registre des membres (état au 1.3.2015)

Comité de patronage

- Johann N. Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
- Hans Hess, président de Swissmem
- Markus Jordi, responsable RH et membre de la Direction du groupe CFF
- Ruedi Noser, conseiller national (PLR); président d'ICTswitzerland
- Jean-François Rime, conseiller national (UDC), président de l'Union suisse des arts et métiers
- Susanne Ruoff, directrice générale de La Poste Suisse
- Urs Schächli, CEO de Swisscom
- Marcel Schwerzmann, conseiller d'Etat du canton de Lucerne; président de la Conférence suisse sur l'informatique
- Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Comité

- Président de l'association:
Ulrich Fricker, président de Direction de la Suva
- Vice-président:
Bruno Knüsel, comité CSI et intendant des impôts du canton de Berne
- Trésorier:
Andreas Zingg, Swiss Life
- Questions spécifiques:
Fabienne Götzinger, Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS
- Questions spécifiques:
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS

Comité consultatif

- economiesuisse:
Fiona Hawkins, Association suisse des banquiers, Bâle
- Union patronale suisse:
Hanspeter Weber, Caisse de compensation de l'industrie suisse des machines
- Union suisse des arts et métiers:
Alexa Krattinger, responsable du dossier Politique financière et fiscale
- Orlando Meyer, Fiduciaire Suisse
- Fédération des Entreprises Romandes:
Olivier Sandoz, directeur général adjoint
- SECO:
Christian Weber, responsable E-Government pour les PME

Organe de révision

- KPMG SA, société d'audit, 6039 Lucerne

Protection des données

- Préposée à la protection des données: Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug

Centre opérationnel

- Directeur: Ernst Stalder, Suva
- Suppléante: Marlis Fehr, Suva
- Responsable admin./marketing/documentation: Marlis Fehr, Suva
- Administration/documentation: Ilenia Imbroinise, Suva
- Responsable du service spécialisé Swissdec: Enrico Roncaglioni, Suva
- Trésorerie: Priska Bader, Suva et Marco Haller, Suva
- Rédactrice des procès-verbaux du comité: Marlis Fehr, Suva

Commission technique

- eAVS/AI: Paul Hasenfratz, Löwenfels Partner AG, Lucerne
Christian Zeuggin, caisse de compensation EXFOUR
Joachim Gottschlich, IGAKIS Genossenschaft
- CSI: Stephan Stauber, intendant des impôts du canton de Bâle-Ville
Reto Schneider, intendance des impôts du canton de Saint-Gall
Peter Seidler, intendance des impôts du canton de Zurich
- ASA – Assurance des personnes: Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable de la commission technique)
Peter Albrecht, Zurich
- ASA – LPP: Christian Hirschle, Axa Winterthur
Thomas Jost, ASA
- Peter Mészáros, Swiss Life
Suva:
Philipp Muff
Thomas Müller

- Office fédéral de la statistique: Didier Froidevaux
André Farine
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: Friedrich Meyer-Brauns, Oracle
Daniel Palik, Palik informatik AG
- Centre opérationnel Swissdec: Ernst Stalder, directeur de l'Association Swissdec
Marlis Fehr, suppléante
Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé Swissdec
Anton Böhm, itServe AG
- Préposée à la protection des données: Maria Winkler, IT & Law Consulting Sàrl, Zoug

Section AVS/CAF

- Paul Hasenfratz, Löwenfels Partner AG, Lucerne (responsable)
- Membres: service spécialisé, eAVS/AI, caisses de compensation, groupements informatiques

Section Assurances

- Adrian Gröbli, Association Suisse d'Assurances ASA (responsable)
- Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable)
- Membres: service spécialisé, ASA, Suva

Section Impôts

- Michael Baeriswyl, intendance des impôts du canton de Berne (responsable)
- Membres: service spécialisé, logistique CSI, experts en matière de certificats de salaire et d'impôt à la source

Section Statistique

- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS (responsable)
- Membres: service spécialisé, OFS

Section LPP

- Christian Hirschle, AXA Winterthur société suisse d'assurance (responsable)
- Thomas Jost, Association Suisse d'Assurances ASA
- Membres: service spécialisé, ASA, eAVS/AI

Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

- Friedrich Meyer-Brauns, Oracle (Suisse) Sàrl (responsable)
- Membres: service spécialisé, concepteurs de logiciels

Swissdec s'engage en faveur d'une comptabilité salariale efficace en Suisse. Association à but non lucratif, Swissdec vise à garantir une transmission simple et sûre des données salariales, soutient les concepteurs de logiciels dans cette voie et procède à la certification des systèmes concernés. Les institutions partenaires de Swissdec sont l'Office fédéral de la statistique, eAVS/AI, la Conférence suisse des impôts, l'Association Suisse d'Assurances et la Suva. Swissdec a obtenu le label de qualité «GoodPriv@cy®» décerné par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) et représente une garantie de qualité en matière de comptabilité salariale.
www.swissdec.ch

Rapport annuel 2014
de l'Association Swissdec
1. 4. 2014 – 31. 3. 2015

Swissdec
Case postale
6002 Lucerne